



La Région

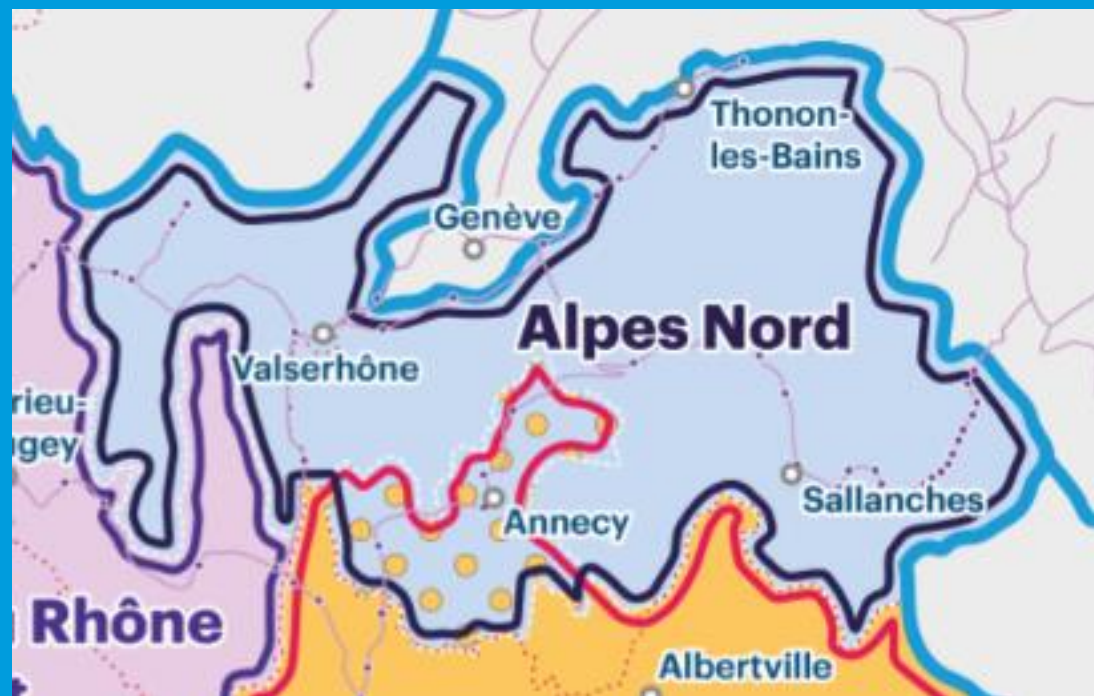
Auvergne-Rhône-Alpes



COMITÉ TECHNIQUE
ALPES NORD

Réunion du 2 juin 2025

à ANNEMASSE



DÉROULÉ :

1. Evolution de la concertation

2. Bilan TER

- Bilan TER 2024 et 1^{er} trimestre 2025
- Matériel roulant et installations de maintenance

3. Services Annuels TER 2025 et 2026

- Travaux programmés
- Evolutions de desserte

4. Intermodalité et la multimodalité

- Transports interurbains et scolaires
- Aménagements dans les gares (routière, ferroviaire, Accessibilité)

5. Perspectives

6. Actualités services usagers

- Evolution des médias Oûra

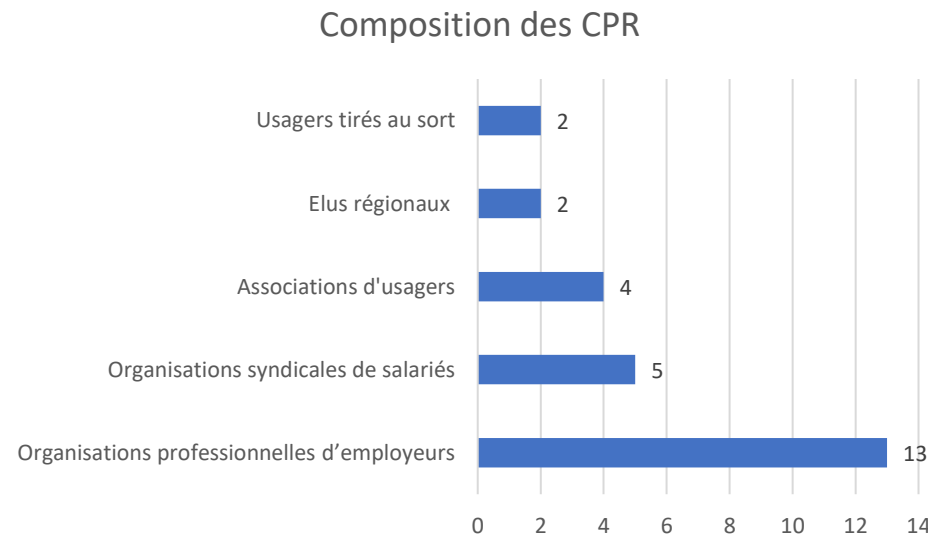
EVOLUTION DE LA CONCERTATION

— INSTANCE DE CONCERTATION COMPLEMENTAIRE

La modification de l'article L1231-5 du Code des transports, nous impose une refonte du Comité Régional de Partenaires.

Le dispositif de concertation va donc évoluer avec la mise en place d'un Comité de Partenaires Régional complémentaire qui devra se prononcer notamment sur **l'évolution et le financement de l'offre de transports**. Cette évolution a été approuvée lors de la Commission permanente du 23 mai.

La composition de ces nouvelles instances est la suivante :



Trois niveaux



Comité des Partenaires Régional (CPR)

Région AOM R =
Comités de mobilités (COMOB)
Comités techniques préparatoires

Région AOM L =
Comités des partenaires locaux (CPL)

Se prononce sur l'évolution et le financement de l'offre de transport

Représentants des organisations professionnelles d'employeurs (Chambres consulaires), des organisations syndicales de salariés, des associations présentes sur le territoire, notamment d'utilisateurs ou d'habitants utilisateurs, ainsi que des habitants tirés au sort

Avant toute évolution **substantielle** des offres et services de mobilité, se rassemblent au minimum une fois par an

- Représentants du monde économique,
- Organisations syndicales de salariés,
- Associations d'utilisateurs présentes sur le territoire,
- Habitants tirés au sort

-> 1 CPR sur l'ensemble de la région

-> 5 COMOB
-> 5 COTECH préparatoires

-> 31 CPL
(au moins un par bassin de mobilité)

Ordre du jour :
Tout sujet impliquant des évolutions et un financement de l'offre de transport

Ordre du jour :
Dessertes ferroviaires
Dessertes cars structurantes
Services de mobilité / tarification régionale
Autres actions régionales (planification, ...)

Ordre du jour :
Dessertes de cars scolaires, transport à la demande, rabattement / diffusion vers le réseau structurant
Et tarification et services associés

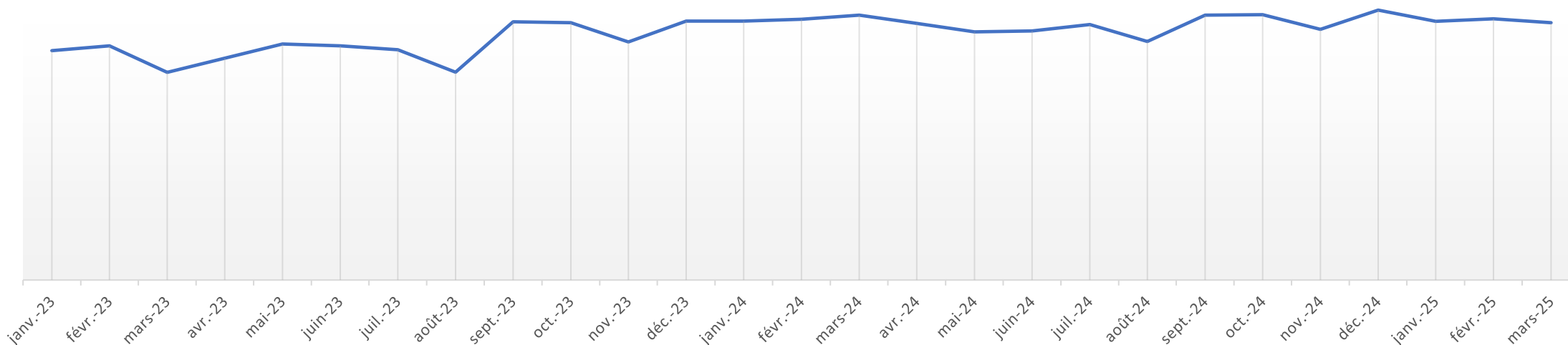
1. Bilan TER

Bilan TER 2024 et 1^{er} trimestre 2025

Matériel roulant et installations de maintenance

La fréquentation : trafic mensuel TER Auvergne-Rhône-Alpes de janvier 2023 à mars 2025

Trafic TER AURA en Voyages-Km par mois de 2023 à mars 2025



En 2024, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de + 10% à ce qu'il était en 2023.

Les facteurs ayant contribué au choix de TER comme mode de déplacement en 2024 ont été :

- L'intérêt économique des abonnements pour les déplacements quotidiens par rapport à la voiture, les promotions et tarifs avantageux pour les voyageurs occasionnels ;
- L'attractivité touristique de la région, les multiples sites accessibles avec l'offre TER ;
- Les sensibilités environnementales et la volonté de contribuer à diminuer les émissions de CO₂

Au 1^{er} trimestre 2025, le trafic TER diminue de -1% par rapport au 1^{er} trimestre 2024.

La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes

Focus abonnés

- En 2024, le trafic des abonnés représente 43% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes. Le trafic des abonnés a progressé de +8% en 2024 par rapport à 2023.

Au 1^{er} semestre 2024, le nombre d'abonnements mensuels achetés (en moyenne 58 230 de janvier à juin), auprès de SNCF Voyageurs, était inférieur à l'automne 2023 (environ 60 400 abonnements chaque mois à l'automne 2023).

En septembre, octobre et novembre 2024, **plus de 65 500 abonnements mensuels ont été achetés** (ventes SNCF Voyageurs).

Fin 2024, **plus de 14 900 abonnés annuels** se déplacent en TER Auvergne-Rhône-Alpes (record).

- Au 1^{er} trimestre 2025, trafic des abonnés représente 46% du trafic total TER Auvergne-Rhône-Alpes.

Le trafic des abonnés progresse de +1% au 1^{er} trimestre 2025 par rapport au 1^{er} trimestre 2024.

En mars 2025, SNCF Voyageurs a vendu près de **61 800 abonnements mensuels illico** et plus de **15 420 abonnements annuels** (nouveau record).

i//ico
MENSUEL

i//ico
MENSUEL
JEUNES

i//ico
ANNUEL

TARIFS TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

VOS TRAJETS QUOTIDIENS
AUTOUR DE LYON AVEC TER

- 2€/JOUR
- + RAPIDE
- CO2



ABONNEMENT TER, FAITES LE PLEIN D'AVANTAGES.

- CHER
- + RAPIDE
- CO2
- + DE TEMPS POUR SOI 😊



La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes

Focus occasionnels

- En 2024, le trafic des voyageurs occasionnels représente 57% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes. Le trafic des occasionnels a progressé de +11% en 2024 par rapport à 2023.

A fin décembre 2024, **185 645 cartes de réduction régionales illico LIBERTÉ et illico LIBERTÉ Jeunes** ont été vendues (+9% par rapport à la même période 2023, déjà un record de vente). Ces cartes ont fait l'objet d'une promotion du 18 au 24 mars 2024 et du 17 juin au 14 juillet 2024.

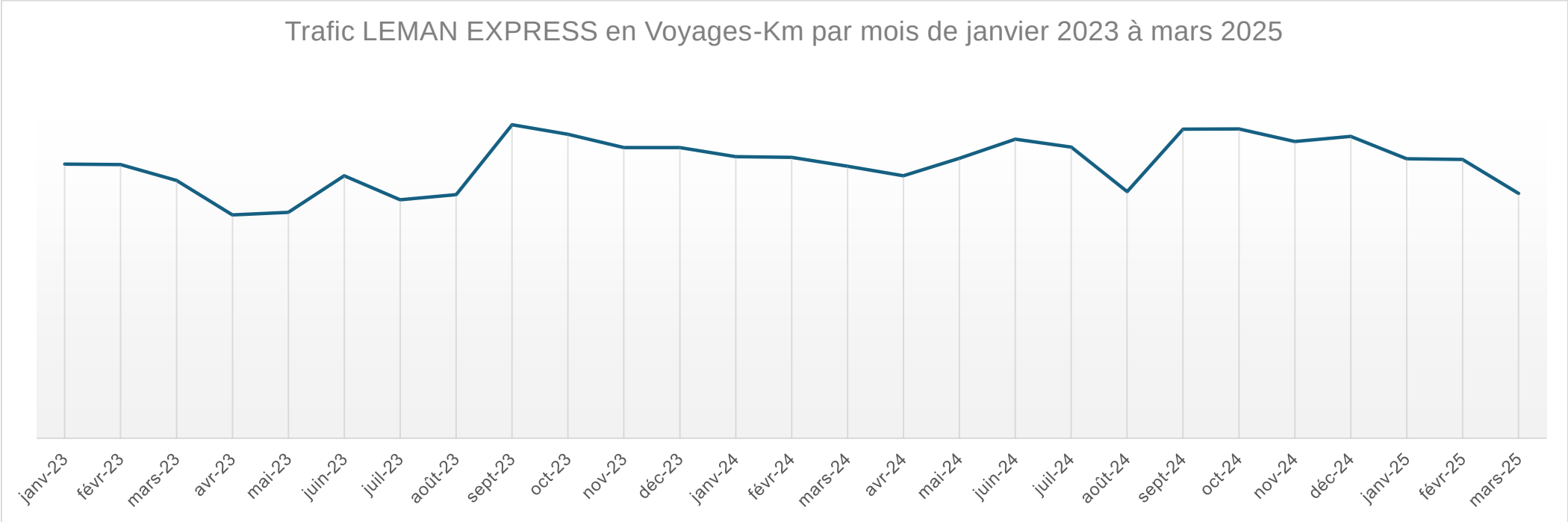
Durant l'été 2024, **près de 1,5 millions de déplacements** ont été réalisés à bord des TER Auvergne-Rhône-Alpes et LEMAN EXPRESS avec un des 3 tarifs promotionnels : Illico PROMO VACANCES (-40% et gratuité pour les -12 ans dès 2 personnes), Prix Minis (prix ronds en heures creuses, environ -50% par rapport au plein tarif), Billets Pass Rail à 0 €.

- Au 1^{er} trimestre 2025, trafic des occasionnels représente 54% du trafic total TER Auvergne-Rhône-Alpes.

Le trafic des occasionnels diminue de -3% au 1^{er} trimestre 2025 par rapport au 1^{er} trimestre 2024.



La fréquentation : trafic mensuel LEMAN EXPRESS (France et Franco-Suisse) de janvier 2023 à mars 2025



En 2024, le trafic LEMAN EXPRESS (France et Franco-Suisse) est supérieur de +7% à ce qu'il était en 2023.

En 2024 :

- 49% du trafic est associé à un déplacement franco-français et 51% du trafic est associé à un déplacement transfrontalier.
- 60% du trafic est associé à des abonnements et 40% du trafic est associé à des titres occasionnels

Au 1^{er} trimestre 2025, le trafic LEMAN EXPRESS (France et Franco-Suisse) diminue de -4% par rapport au 1^{er} trimestre 2025.

Au 1^{er} trimestre 2025 :

- 48% du trafic est associé à un déplacement franco-français et 52% du trafic est associé à un déplacement transfrontalier.
- 62% du trafic est associé à des abonnements et 38% du trafic est associé à des titres occasionnels

Poursuite de l'expérimentation : dispositif « TER cyclo » printemps-été 2025

Du 1er mai au 28 septembre 2025 :

Réservation obligatoire (sauf pour les abonnés TER sur leur parcours d'abonnement) **et payante (1€)** de la place vélo (réservation disponible uniquement en ligne sur le site TER Auvergne-Rhône-Alpes) :

- **Tous les jours** sur les trains TER (effectuant une relation interrégionale) de la ligne **Lyon - (Valence – Avignon) - Marseille**
- **Les samedis, dimanches et jours fériés** sur tous les trains des lignes **Lyon - Genève, Grenoble - Gap et Romans (Valence - Gap) - Briançon**

➡ **Lors des week-ends et jours fériés (en vallée du Rhône et sur Grenoble – Gap) :**

- **Augmentation des capacités d'emport des vélos** par retrait ou bâchage de sièges ou par renforts de composition (selon les trains, tenant compte de la fréquentation voyageurs et des possibilités offertes par le matériel) : Lyon – Avignon - Marseille : jusqu'à + 15 places par train et Grenoble – Gap : + 2 à 10 places par train
- **Accompagnement par du personnel dédié** à l'aide à la montée et la descente, stationnement à bord et information des voyageurs

61 000 places vélos sous réservation sur la période sur les 4 lignes

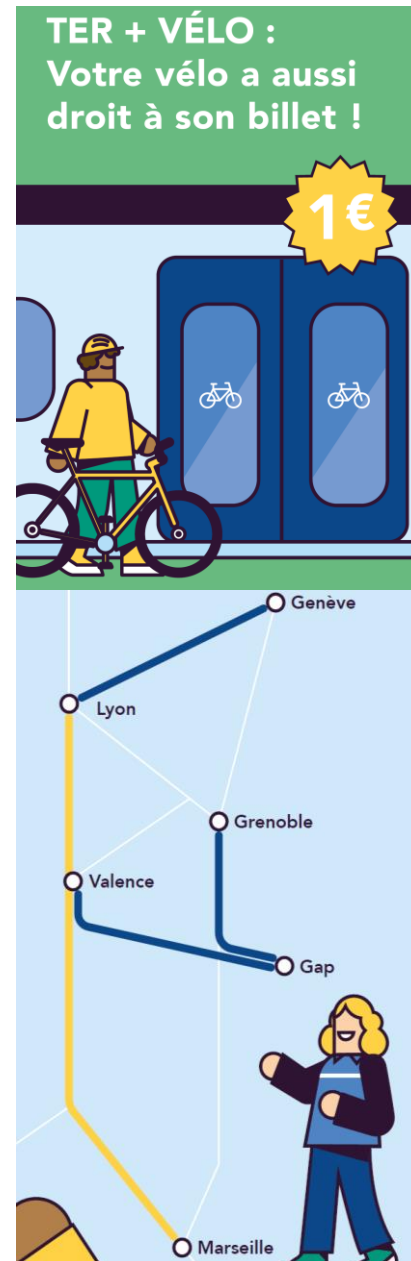
+

7400 places vélos supplémentaires créées dans les trains sur la période :

- 6000 nouvelles places vélos en vallée du Rhône
- 1400 nouvelles places vélos sur Grenoble - Gap

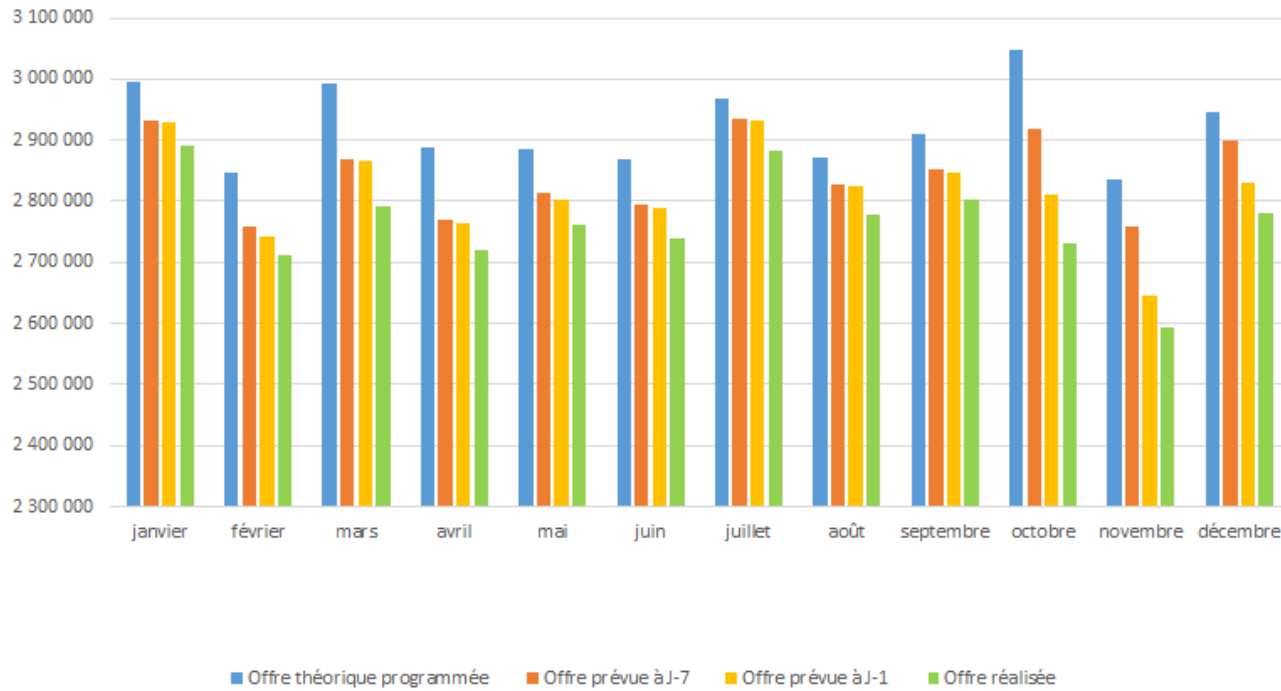
+

Accompagnement dédié à bord



Réalisation / non réalisation de l'offre TER

Service 2024



Source : Rapport Production AURA

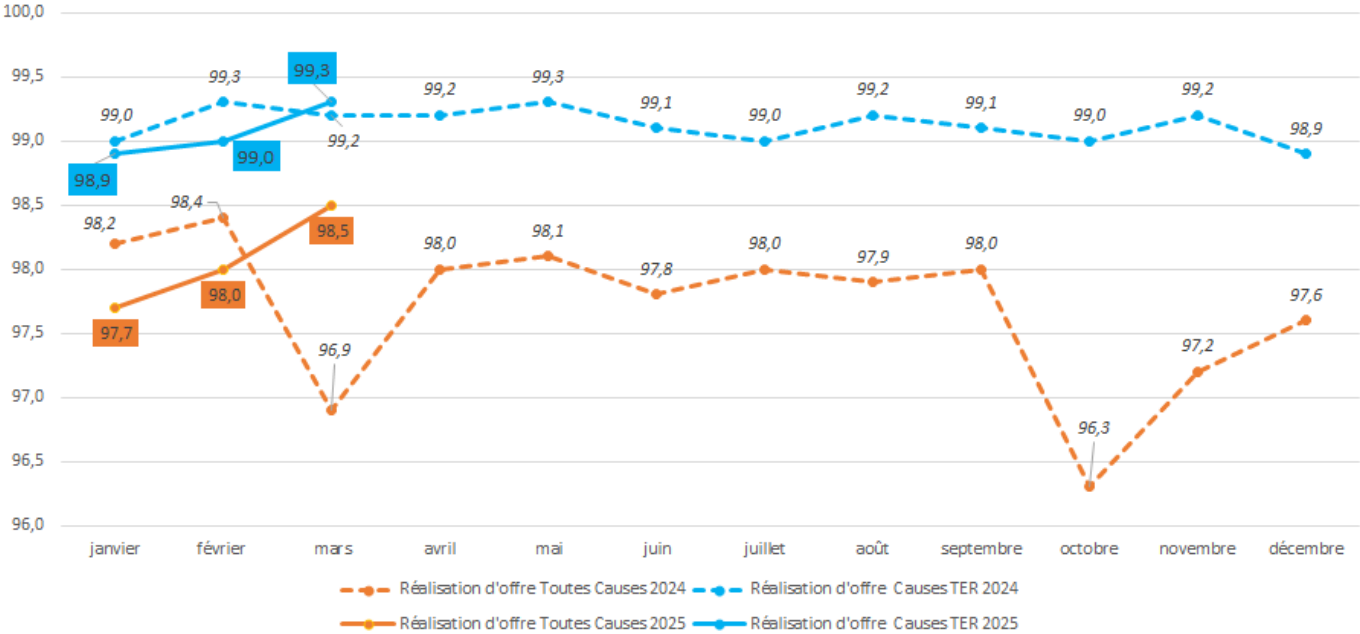
En 2024, 94,7% des trains.km programmés ont circulé.

- Les suppressions avant J-7 (**Plans de Transport Adaptés - PTA**) représentent **2,7%** de non-réalisation d'offre par rapport à l'offre théorique programmée. Elles correspondent très majoritairement à des travaux (ex. régénération Clermont-Nîmes, travaux TELT Chambéry-Modane, maintenance caténaire/travaux CCR sur la Vallée du Rhône, bucheronnage sur Lyon-St-Etienne, maîtrise de la végétation et travaux de maintenance sur Lyon-Grenoble et Sillon alpin...)
- Les suppressions entre J-7 et J-1 (**Plans de Transport Perturbés - PTP**) représentent **1 %** de non-réalisation par rapport à l'offre théorique programmée. Elles sont concentrées sur le dernier trimestre et relèvent principalement de causes externes avec les fortes conséquences de l'affaissement d'un talus à St Chamond en octobre et des différentes tempêtes (Leslie le 17/10, Caetano les 21 et 22/11 et Bert le 25/11). A noter également des mouvements sociaux locaux TER (ex. Saint-Etienne le 2/12) ou SNCF Réseau (ex. postes d'aiguillage de la Haute-Loire les 24 et 25/12).
- Les suppressions jour J (trains prévus la veille mais n'ayant pas circulé le jour J) pèsent pour **1,7%** du volume d'offre théorique programmé (soit 600 000 tkms). Les causes relèvent principalement de TER (soins/détresse matériel roulant...), de l'externe (notamment impacts des très nombreuses intempéries : tempêtes, inondations, coulées de boue...) et de SNCF Réseau (ex. perte de commande du poste d'aiguillage de St Etienne Châteaureux en novembre, panne Télécom impactant les circulations au départ/arrivée de Grenoble en mai...).

Réalisation de l'offre opérationnelle (jour J) causes TER :
nombre de trains supprimés (totalement ou partiellement) du fait de l'exploitant

Réseau Auvergne-Rhône-Alpes (TER + LEX)	2023	2024	2025 (à fin mars)
Nbre de trains supprimés causes TER Jour J	4104	3862	1050

Taux de réalisation opérationnelle réseau AURA en 2024 et 2025



Source des données : SNCF - Rapport Production AURA

En 2024, en moyenne 1225 trains ont circulé chaque jour, contre 1113 trains en moyenne en 2023. Le taux de réalisation de l'offre s'améliore légèrement en 2024 (97,7%) par rapport à 2023 (97,6%). Les mois de mars, octobre et novembre sont marqués par des événements climatiques (tempêtes/éboulements) entraînant des baisses importantes de réalisation d'offre. **Au 1er trimestre 2025**, le taux de réalisation de l'offre s'élève à **98,1%**.

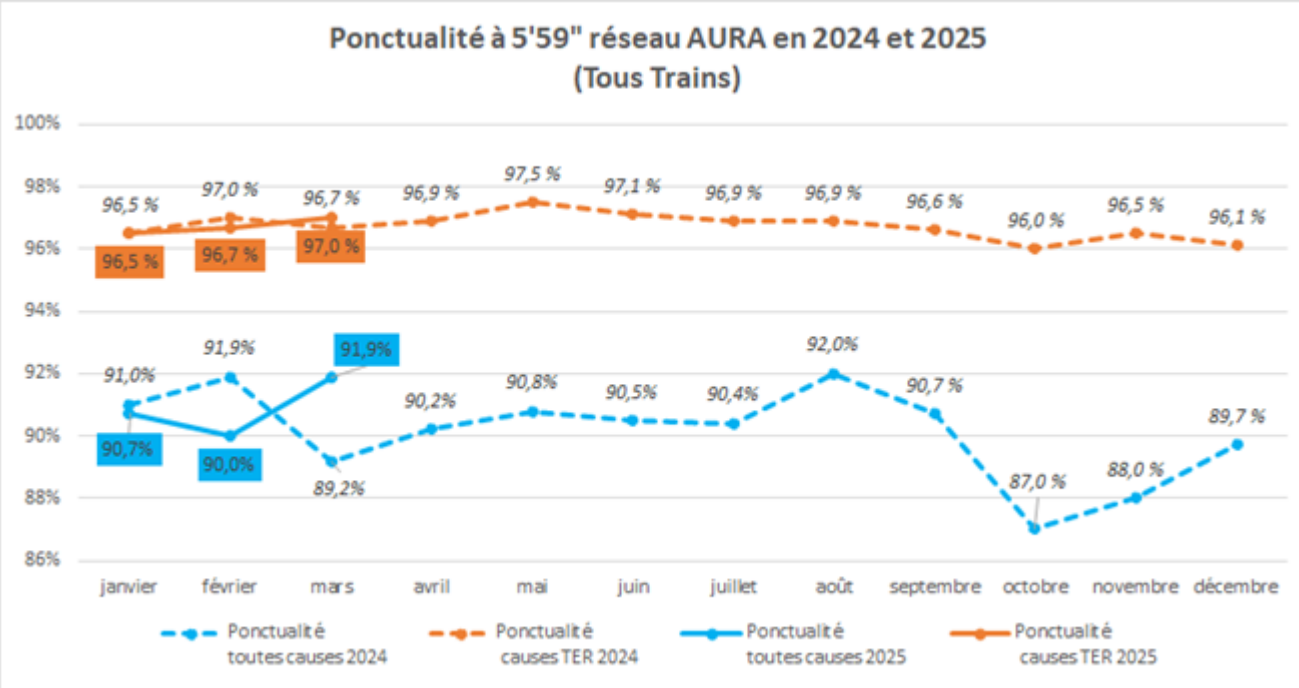
Concernant les causes uniquement TER le jour J :
Le taux de réalisation de l'offre, est de 99,1% en 2024, contre 99% en 2023. Ce taux est resté assez stable durant l'année 2024.

Au quatrième trimestre 2024, le taux de réalisation de l'offre est de 99% des trains de l'offre opérationnelle, soit dans la moyenne annuelle.

Au 1er trimestre 2025, le taux de réalisation de l'offre est de 99,1% des trains de l'offre opérationnelle

Les suppressions pour causes TER le sont très majoritairement en raison de problèmes matériels roulants.

Réseau Auvergne-Rhône-Alpes (TER + LEX)	2023	2024	2025 (à fin mars)
Ponctualité tous trains toutes causes	89.5%	90.1%	90.9%
Ponctualité tous trains causes TER	96,4% <i>Objectif : 97,1%</i>	96,7% <i>Objectif : 96.6%</i>	96,7% <i>Objectif : 96.8%</i>



Source des données : SNCF - Rapport Production AURA

Ponctualité (fin de parcours à 5'59) TER AURA

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de 90,1% sur l'année 2024 (vs 89,5% 2023, soit +0,6 pt d'amélioration entre 2023 et 2024).

En moyenne, il y a eu 107 trains en plus à l'heure chaque jour en 2024 par rapport à 2023.

Les causes de non-ponctualité dues à TER représentent 3,3% à fin 2024 (vs 3,6% à fin 2023), soit une légère amélioration des causes TER de non ponctualité par rapport à 2023.

Au 4^{ème} trimestre 2024:

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de 88,2% dont 3,8% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER, en dégradation par rapport au reste de l'année 2024.

Les causes externes restent les principales causes de non-ponctualité (accidents de personne, phénomènes climatiques (éboulements, tempêtes), collisions, problèmes de passages à niveau).

La dégradation des causes TER pour ce trimestre est principalement due aux conditions de réalisation de la conduite durant cette période de l'année (adhérence, intempéries...).

Au 1^{er} trimestre 2025:

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de 90,9%, soit +2,7 pts par rapport à T4 2024, et globalement stable par rapport à T1 2024 (+0,2 pts).

Cette amélioration est principalement liée à une diminution des causes externes.

Les causes de non-ponctualité dues à TER représentent 3,3%, soit une amélioration de 0,5 pts par rapport à T4 2024 (mais stable par rapport à T1 2024).

Cela est lié à une baisse sensible des causes de non ponctualité liées à la conduite (par rapport à T4 2024).

La ponctualité par ligne TER (Toutes causes)

Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en œuvre



Lignes	Ponctualité 2023	Ponctualité 2024	Ponctualité 2025 (à fin mars)
L1 - COPPET - ANNEMASSE - EVIAN LES BAINS	92.6%	93,5%	94,5%
L2 - COPPET - ANNEMASSE - ANNECY	94.9%	94,8%	77,5%
L3 - COPPET - ANNEMASSE - ST-GERVAIS LES BAINS	95.3%	95,4%	94,8%
L4 - COPPET - ANNEMASSE	99%	99,1%	99,2%
L6 - BELLEGARDE - GENEVE CORNAVIN	96.5%	97,4%	96,4%

Source : SNCF – Rapport Mensuel de Production

La ponctualité par ligne TER (Toutes causes)

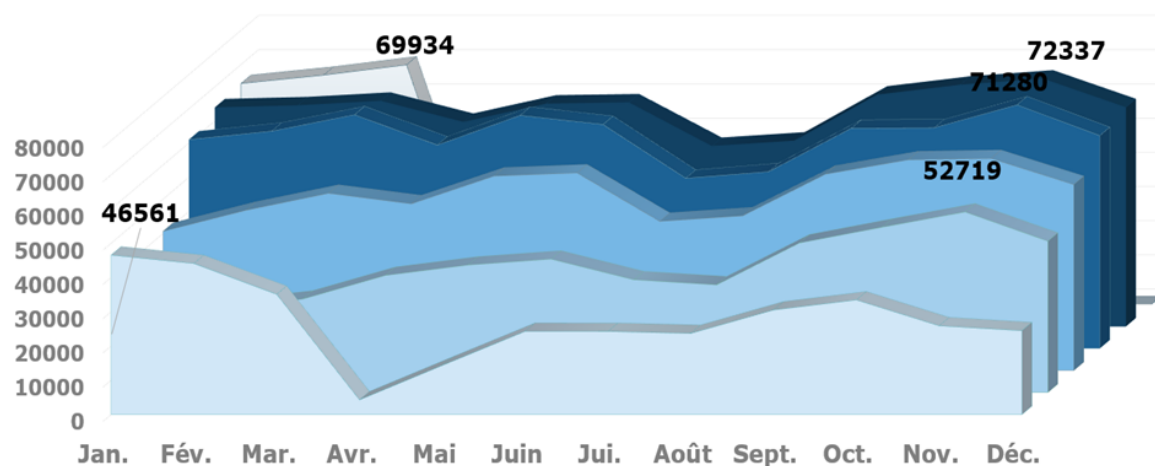
Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en œuvre

Lignes	Ponctualité 2023	Ponctualité 2024	Ponctualité 2025 (à fin mars)
BELLEGARDE - EVIAN LES BAINS	91.7%	92,3%	92,8%
ANNECY - ST-GERVAIS LES BAINS LE FAYET	93.8%	94,2%	87,6%
ST-GERVAIS LES BAINS - CHAMONIX - VALLORCINE	98.3%	98,4%	98%
BELLEGARDE - ST-GERVAIS LES BAINS	92.5%	93,5%	92,2%
LYON PART DIEU - GENEVE CORNAVIN	78.4%	88,5%	85,2%
VALENCE - GENEVE CORNAVIN	77.6%	83,1%	81,7%
CHAMBERY - ANNECY	90.4%	86,7%	86,2%
VALENCE - ANNECY	81.1%	79,2%	76,5%
LYON PART-DIEU - AIX - ANNECY	71.6%	74,1%	76,4%

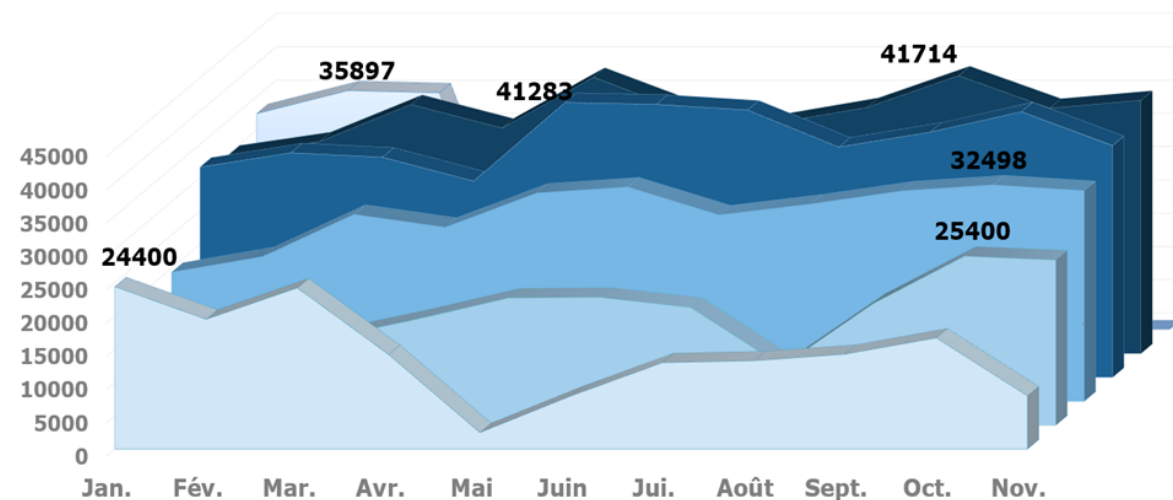
Source : SNCF – Rapport Mensuel de Production

Point de situation sur l'évolution de la fréquentation

Évolution 2020-2025 des montées quotidiennes moy.
mensuellement en semaine



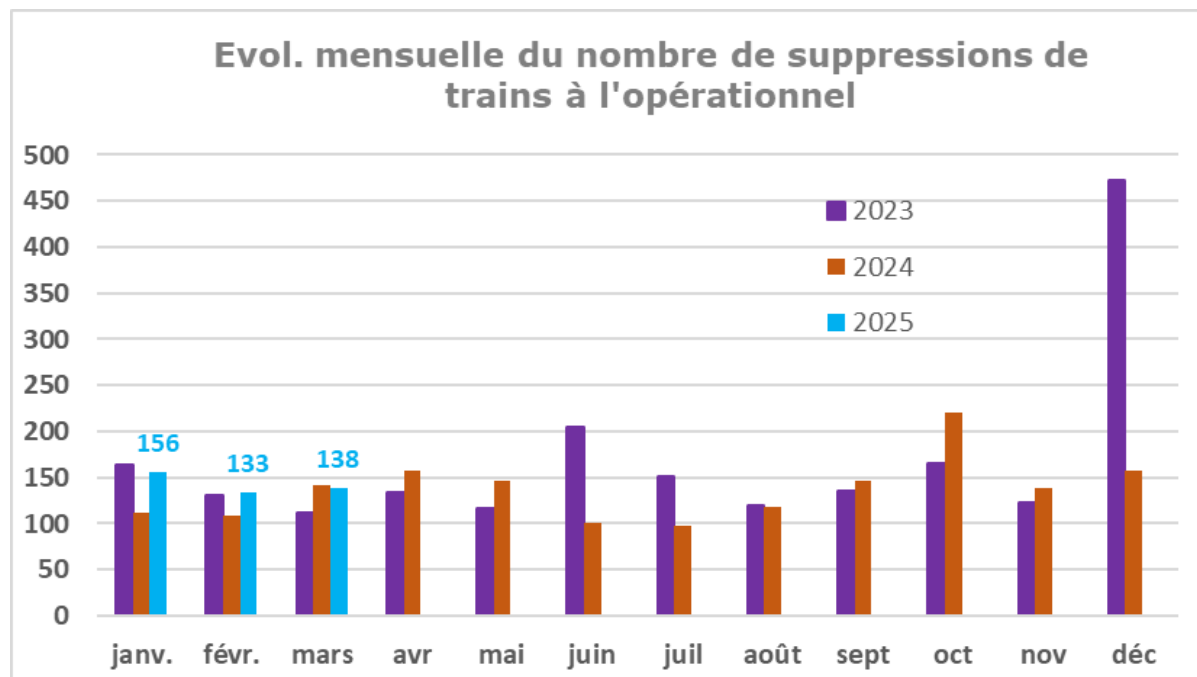
Évolution 2020-2025 des montées quotidiennes moy.
mensuellement le week-end



■ 2020 ■ 2021 ■ 2022 ■ 2023 ■ 2024

Point de situation sur l'exploitation

Indicateurs Total LEX F/CH	2023	2024
% de non réalisation de l'offre / planifié	4%	1%
Nbre de suppressions de trains à l'opérationnel	2036	1638

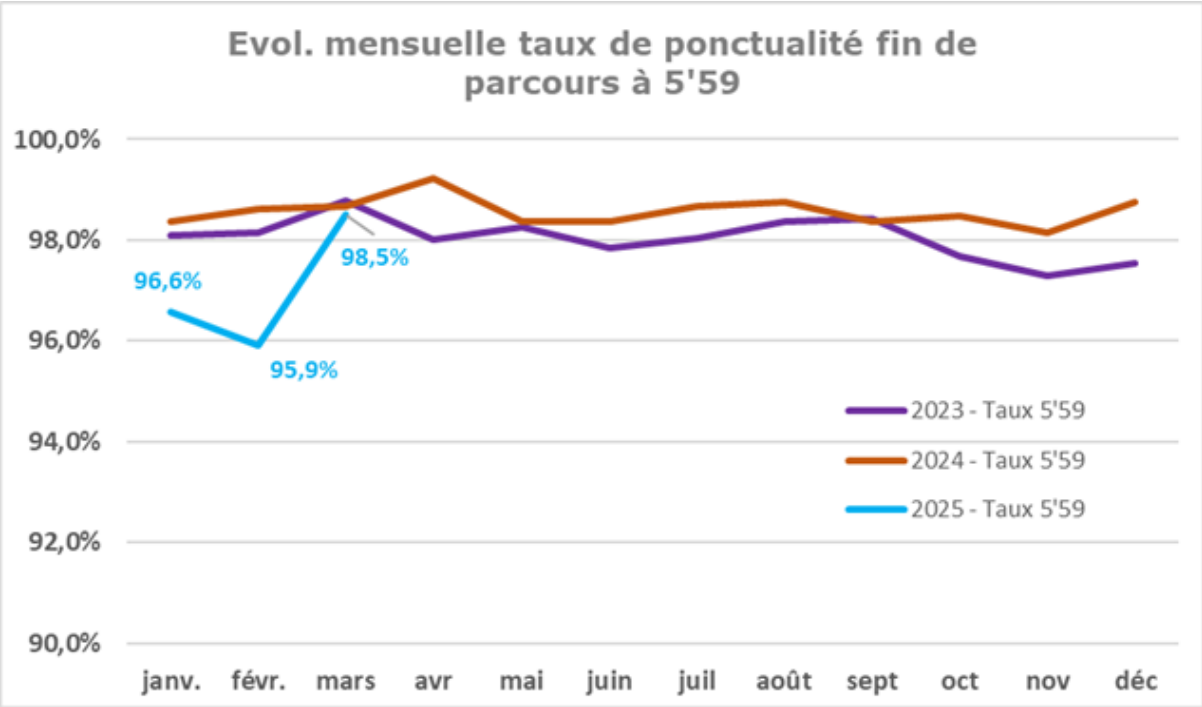


Nombre de suppressions totales et partielles en opérationnel par ligne	2023	2024	Evol. A-1
L1 - Evian <=> Coppet	413	344	-17%
L2 - Annecy <=> Coppet	552	314	-43%
L3 - St-Gervais <=> Coppet	314	201	-36%
L4 - Annemasse <=> Coppet	694	657	-5%
L5 - Genève <=> La Plaine	34	90	+164%
L6 - Genève <=> Bellegarde	29	32	+10%
Total Léman Express*	2036	1638	-24%

Nombre de suppressions totales et partielles par motifs	2023	2024	Evol. A-1
1. Causes EF	515	372	-28%
2. Causes GI	687	923	+34%
3. Causes externes	831	343	-59%
4. Autres causes	3	0	-100%
Total Léman Express*	2036	1638	-24%

Point de situation sur l'exploitation

Indicateurs Total LEX F/CH	2023	2024
Taux de ponctualité fin de parcours à 5'59	98,4%	98,3%



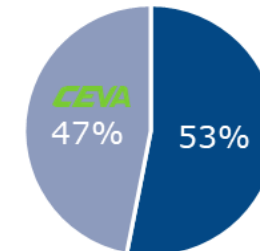
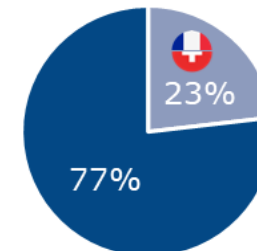
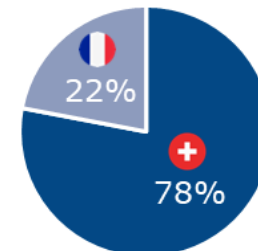
Taux de ponctualité fin de parcours par ligne à 5'59	2023	2024	Evol. A-1
L1 - Evian <--> Coppet	94.69	95.42	0.73
L2 - Annecy <--> Coppet	96.21	96.33	0.12
L3 - St-Gervais <--> Coppet	97.61	97.29	-0.32
L4 - Annemasse <--> Coppet	99.38	99.37	-0,01
L5 - Genève <--> La Plaine	99.44	99.04	-0,4
L6 - Genève <--> Bellegarde	95.21	96.66	1.45
Total Léman Express	98.39	98.32	-0.07

Le Léman Express, une réponse à des besoins hybrides



*Record atteint en novembre 2023

71 131 montées quotidiennes (en moy.)*



L1	Coppet — Évian-les-Bains	68 km	1h58
L2	Coppet — Annecy	84 km	1h57
L3	Coppet — St-Gervais-les-Bains-Le Fayet	98 km	2h07
L4	Coppet — Annemasse	29 km	51 min
L5	Genève — La Plaine	15 km	19 min
L6	Genève — Bellegarde (Ain)	33 km	35 min

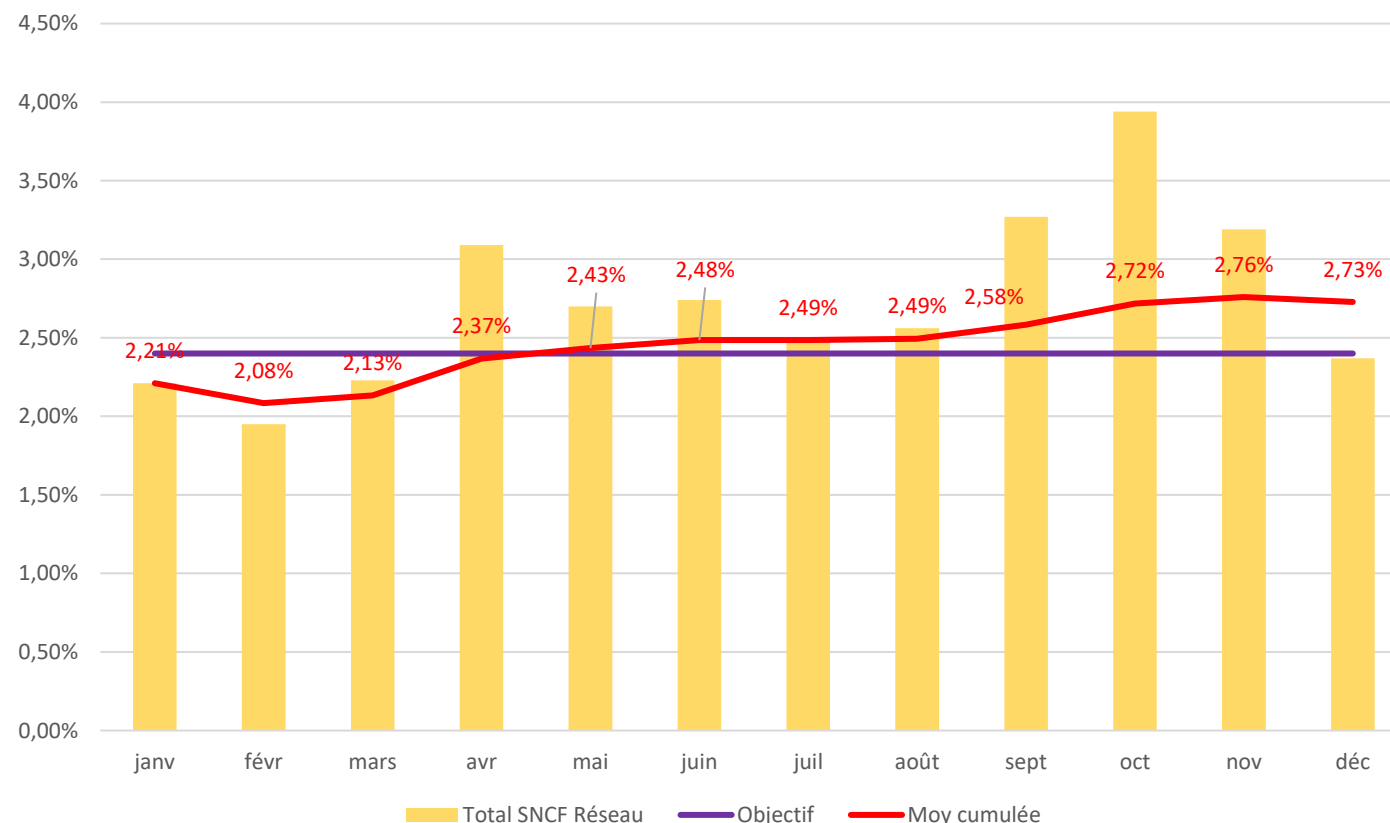
26'30 trajet moyen

Mise en œuvre des financements au titre de l'exercice 2023 :

Ligne	Opération	Risque couvert	Réalisation
Lyon – Roanne (Clermont)	Remplacement de câbles de signalisation	Amélioration sécurité et fiabilité	Terminé 12/2024
Lyon Genève	Débroussaillage et pose de clôtures Collonges – Fort l'Ecluse	Chocs/heurts avec végétation et faune, perte d'adhérence	Traitement végétation réalisé début 2025. Installation de catadioptrés/réflecteurs lumineux en cible. Organisation de battues administratives en cours calage
Lyon-Grenoble	Débroussaillage et pose de clôtures zones Voreppe et Grand-Lemps (entre St-André le Gaz et Grenoble)	Chocs/heurts avec végétation et faune, perte d'adhérence	Débroussaillage réalisé. Une seconde intervention programmée à l'automne. Zone équipée de pièges photos en attendant les préconisations suite diagnostic avec la FDC38
Lyon – Saint-Etienne	Remplacement télécommande sous-station de Terrenoire	Récurrence de panne liée au vieillissement de l'équipement	Terminé 11/2024

Convention Performance SNCF Réseau – Région

Taux non-ponctualité SNCF Réseau 2024 (TER + LEX)



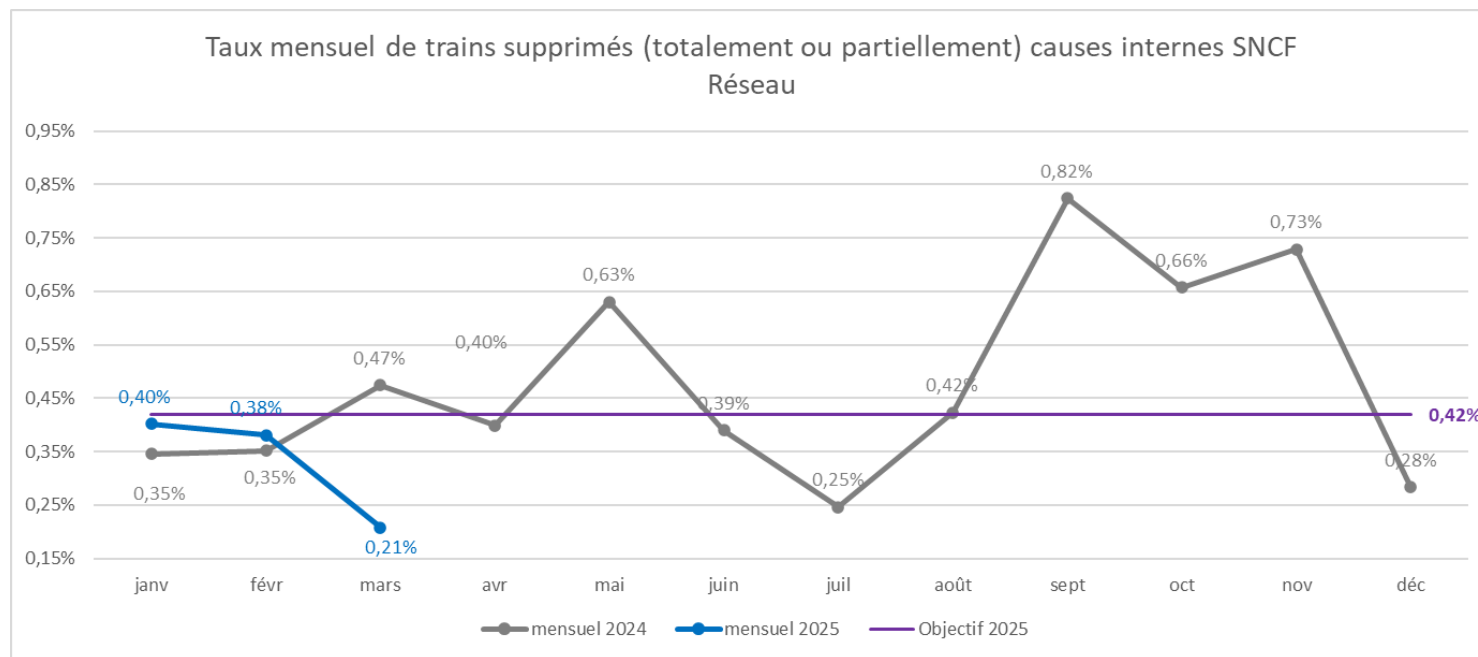
- A l'instar de 2023, fort écart entre les résultats mensuels.
- Les faits significatifs spécifiques à SNCF Réseau :
 - ✓ Peu de récurrences sur le type de ressource défaillante et les lignes concernées
 - ✓ Quelques incidents très impactants comme perte de télécommande de poste Chartreux, suspicion de dérangement contraire à la sécurité à Montluel et Vénissieux (rare, mais très impactant)...

Pics d'irrégularité (avril, octobre) = correspondent à des périodes d'aléas climatiques exceptionnels, qui impactent également les causes internes. Peu de répit dans l'enchaînement de ces aléas

- Avril : inondations Ain / Alpes
- Octobre : enchaînement des tempêtes Kirk, Leslie, Bert et Caetano

Convention Performance SNCF Réseau – Région 2024

Non réalisation offre TER+LEX – Causes SNCF Réseau

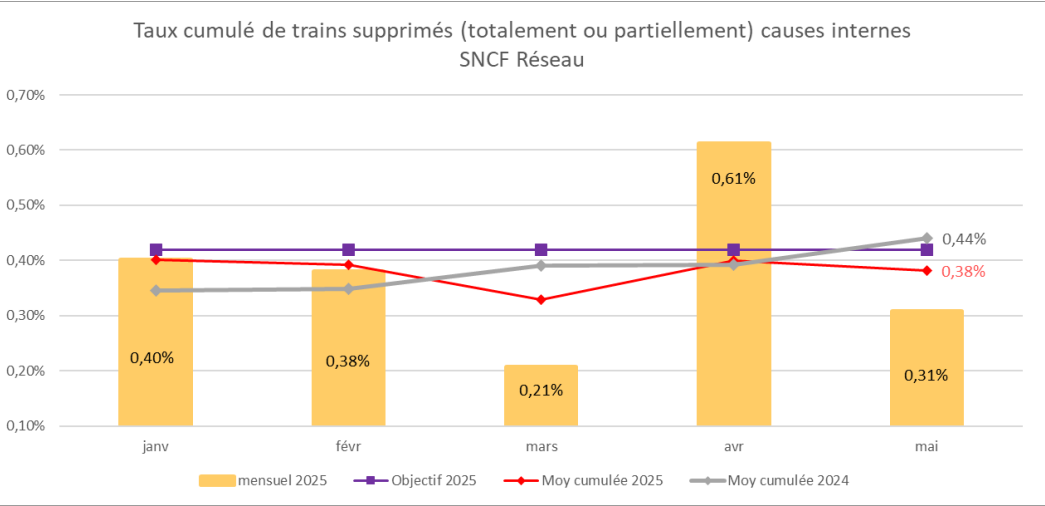
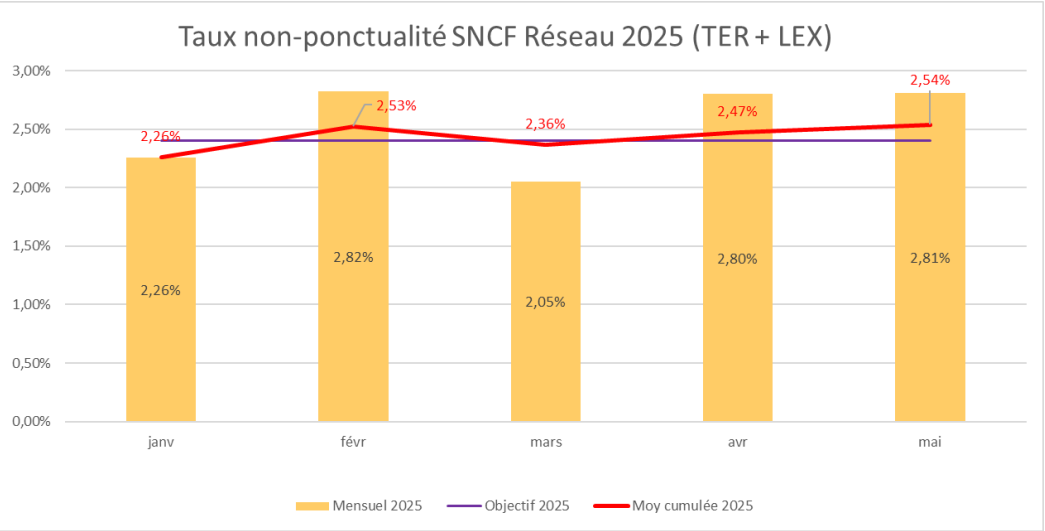


Le résultat cumulé à fin 2024 est de 0,48% (≈ 1500 suppressions partielles ou totales) pour causes SNCF Réseau, pour un objectif de 0,42%

Sur le 1^{er} trimestre, le taux de non-réalisation s'élève à 0,33% (321 suppressions partielles ou totales)

Convention Performance SNCF Réseau – Région

2025 : Taux non-ponctualité et suppressions (TER + LEX) - causes SNCF Réseau



Le premier trimestre est encourageant malgré des impacts intempéries

Janvier : affouillements / éboulements à Groisy, La Plaine et Maurienne suite intempéries

Février :

- Groisy sur Aix : ralentissements suite à éboulement du talus.
- Montmélian : suspicion de raté de fermeture, écartée par la double enquête, probable cause d’un tiers
- Bon déroulement des forts trafics malgré les incidents : éboulement RN90 (trains supp), Groisy, Maurienne.

Mars :

- Rave Party aux abords de Sibelin
- Réouverture de la Maurienne

Avril : le début du 2d trimestre est dégradé avec en avril :

- Chutes de neige exceptionnelles sur la Maurienne et la Tarentaise sur végétation de printemps → chute d’arbres, filets...
- Trèves-Burel : découverte du déplacement d’un bloc rocheux de 5000 m3 en direction de la voie → ralentissement immédiat par ordre, puis LTV 10 et 40 km/h → sillons retracés à partir du 2 juin
- Aiguille HS suite à une erreur de manœuvre sur St Martin Bellevue. Réparée le 7 mai.

Mai :

- suite de l’incident de Trèves-Burel
- Plateforme endommagée détectée lors d’une tournée de surveillance à Fort l’Ecluse : LTV 40 km/h.

Fontis Groisy

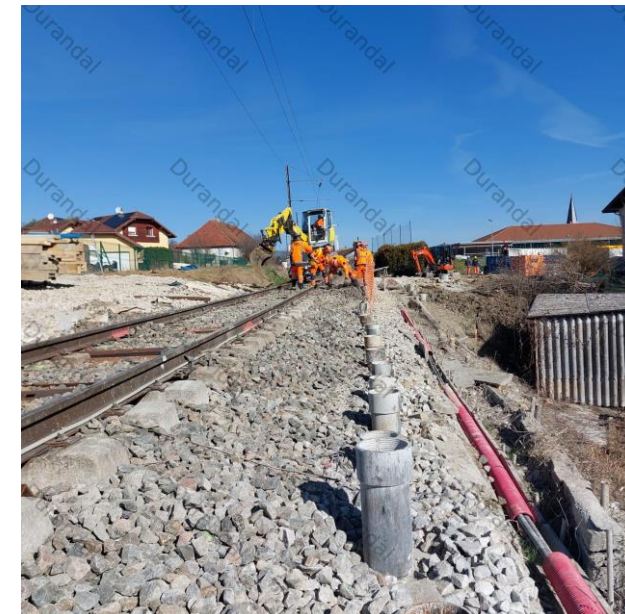


Début d'affaissement des traverses

- ❖ 10 janvier : suite aux fortes précipitations
 - Un affouillement du talus côté rivière entraîne un début d'affaissement de 12 traverses
 - Mise en place d'une surveillance permanente du talus.
- ❖ Conditions de circulation
 - Dans un premier temps, les trains circulent avec un ordre de marche prudente
 - 17 janvier : mise en place d'une LTV 10 km/h
 - 28 mars : LTV 40 km/h, jusqu'à réalisation des travaux définitifs. Perte de temps : 1 à 2mn sens impair, nulle sens pair.
- ❖ Nature des travaux
 - 1^{ère} quinzaine : Expertises et acquisition de données pour déterminer les travaux à réaliser
 - 1^{ère} phase, jusqu'à fin mars : stabilisation du talus, pose de rails de sécurité
 - 2^{ème} phase (premières semaines de LTV 40) : nouvelle acquisition de données pour affiner les travaux
 - Travaux prévus à l'été



LTV 40 km/h après pose des rails de sécurité



Stabilisation du talus et pose des rails de sécurité

Moyens de déneigement en Auvergne Rhône Alpes 1/3

Equipements légers : < 30cm de neige au-dessus du rail

- ❖ « chasse-obstacle » fixé à l'extrémité d'engins moteurs.
 - Vénissieux : 1 engin équipé
 - Chambéry : plusieurs engins
 - Aurillac : 2 engins équipés
 - Volvic : locotracteur ou DU84RS avec éperons.

- ❖ 1 « Unimog » à Modane : lorry rail-route pour maintenir l'accès des faisceaux VS.
Peut dégager jusqu'à **30cm** d'épaisseur de neige.

- ❖ Wagon « Flander » : chasse neige à soc de déboudinage
Peut dégager des hauteurs de **-5cm à + 15cm** par rapport au rail.
 - 1 à Chambéry
 - 1 à Aurillac



UNIMOG à Modane



Wagon Flander à Chambéry

Moyens de déneigement en Auvergne Rhône Alpes 2/3

Equipements intermédiaires :

❖ Draisine Chasse-Neige : soc monté sur une draisine en hiver.

Permet de déneiger de **+15cm à +50cm** au-dessus du rail.

- 1 à Bourg Saint Maurice
- 1 Vic Sur Cère
- 1 Le Puy en Velay



Draisine de Bourg Saint Maurice

❖ Wagons chasse-neige de type « Nevers » : grand soc monté à demeure à l'extrémité d'un wagon lesté

Permet de déneiger de **+15cm à +1m** au-dessus du rail.

- 2 à Clermont, 2 à Aurillac
- 1 à Ambérieu, Lus la Croix Haute, 2 à Chambéry
- 1 à Vénissieux
- 1 à Briançon (EIC PACA)



Draisine de Bourg Saint Maurice

Moyens de déneigement en Auvergne Rhône Alpes 3/3

Moyens lourds :

❖ Automoteurs chasse-neige rotatifs à turbines

Permet de déneiger dans les 2 sens de circulation de **+15 cm à +3m** au-dessus du rail

- 2 à Chambéry
- 1 à Saint Gervais
- 1 à Aurillac



Chasse-neige de Saint Gervais les Bains



Chasse-neige Aurillac



Chasse-neige de Chambéry

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

104 rames (54 AGC et 50 TER2N) contractualisées depuis 2021 sur 171, s'élevant à **413 M€ financés à 100% par la Région**. 26 rames en voie d'être mises en service après rénovation à fin juillet 2025 depuis le début du programme.

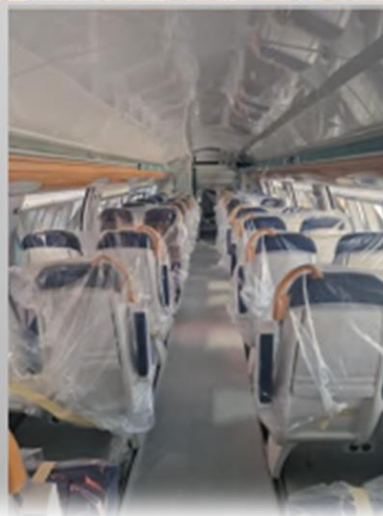
Une phase optionnelle pour les matériels restant à rénover pourra être engagée sur un parc de 67 rames, en 4 tranches optionnelles, portant le **coût total du programme à près de 690 M€ à horizon 2031**.

Série	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	Total
81 500	4	5	6	10	2				27
76 500	6	2	5	3					16
24 500	6	11	10	8	8	7			50
27 500		2	2	4	3				11
Total	16	20	23	25	13	7			104/171

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N



Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N



Commentaires :

- Actuellement dans la phase des essais électrique à la caisse.

SAINT-GERVAIS – VALLORCINE – LE CHATELARD



RAMES : acquisition de 4 nouvelles rames pour la section française (St-Gervais – Le Châtelard)

Ce projet d'acquisition fait l'objet d'une commande groupée de 7 rames avec l'exploitant Suisse : 4 rames TER-Région AURA / 3 rames TMR

Le coût d'acquisition des 4 rames est de **55,6 M€ financés par la Région**

Les 7 rames seront homologuées pour circuler sur l'intégralité de la ligne « Saint-Gervais - Martigny » sur les territoires français et suisse.

La mise en service commerciale des 4 rames « Z890 » est prévue en **septembre 2026 (à confirmer)**.

PROPOSITION LIVRÉES : HABILLAGE GRAPHIQUE



ATELIER : modernisation

L'arrivée en 2026 du nouveau matériel Z 890 nécessite de reconfigurer l'atelier de St Gervais pour assurer la maintenance de toutes les séries (opération de modernisation à mi-vie des rames de type Z 850 prévues en 2026).

De plus, les nouvelles rames ont des caractéristiques propres (organes en toitures) qui imposent des aménagements.

Des études ont été réalisées pour un montant de 600 k€ financées entièrement par la Région

Les travaux de réalisation sont prévus de janvier 2025 à janvier 2026, pour une exploitation du site en juin 2026.

Etude sur les besoins d'emport et parc matériel Léman express

Objectifs :

- Projections de fréquentation sur les lignes du réseau Léman Express à l'horizon 2035
- Recherche de solutions pour optimiser l'emport en heure de pointe à court terme à flotte constante
- Estimation des besoins de développement du parc matériel roulant Léman Express et planning acquisition
- Identification des besoins complémentaires d'infrastructure et d'installations de maintenance (notamment dimensionnement et localisation d'un futur technicentre)

Etat d'avancement :

- **Etape 1** - Recherche de solutions à court terme pour améliorer les conditions d'emport en heure de pointe :
 - Adaptation de la politique d'arrêt des trains Regio Express des CFF entre Annemasse et Genève Cornavin (desserte de toutes les gares, généralisée en 2025)
 - Projet de création de trains supplémentaires entre Genève Aéroport/Lancy Pont-Rouge et Annemasse (L7) - cf. Évolutions desserte à l'étude pour SA 2026
- **Etape 2** - Etude LEX III pour l'horizon moyen terme :
 - Projet d'acquisition de 25 rames 2 niveaux par les CFF qui profiteront à la fois à la partie suisse et française du LEX
 - Engagement en cours d'une étude partenariale (Canton de Genève - Région) d'exploitabilité du parc sur le périmètre Léman Express à partir du service 2033

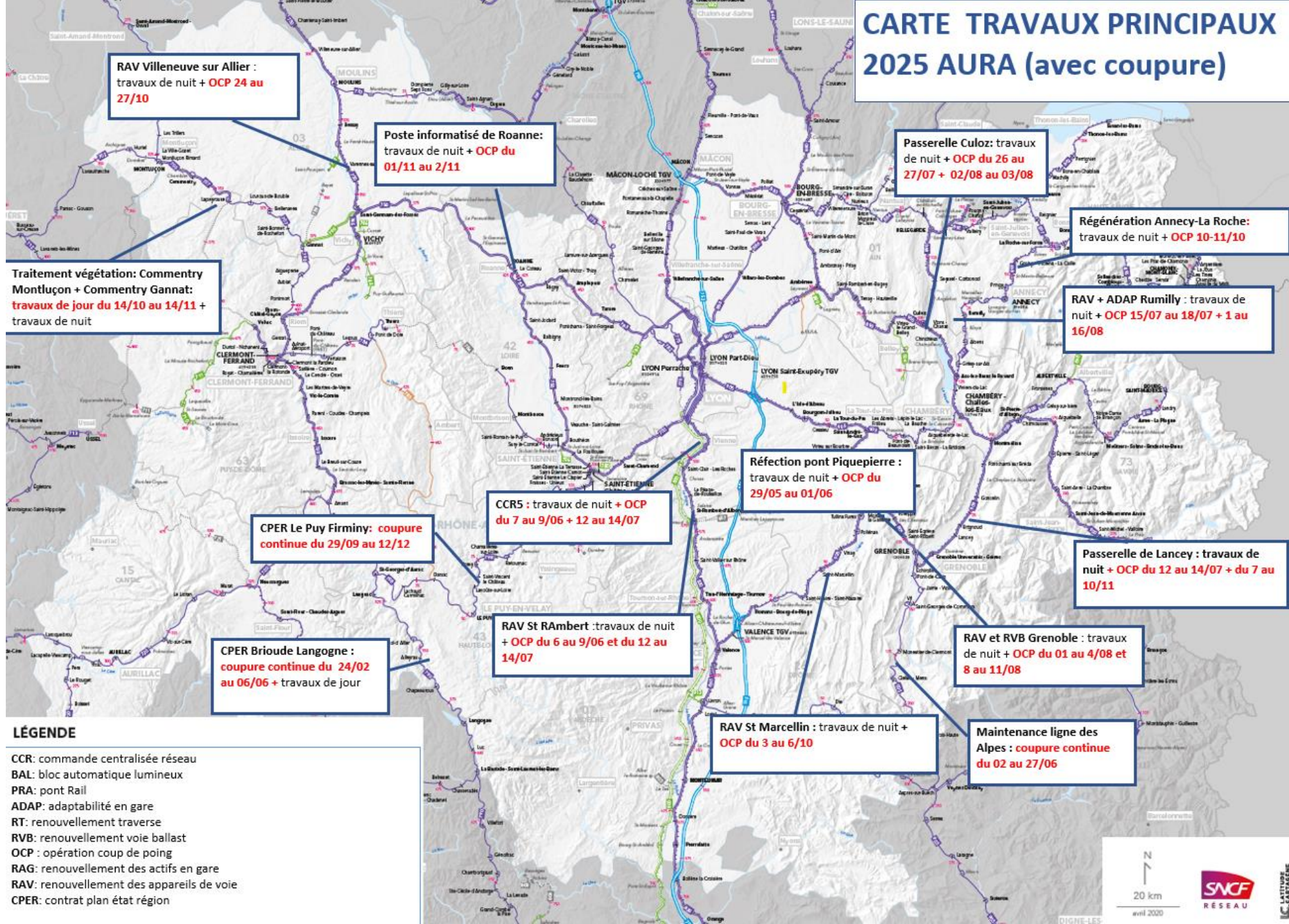


2. Service annuels TER 2025, 2026

Travaux programmés

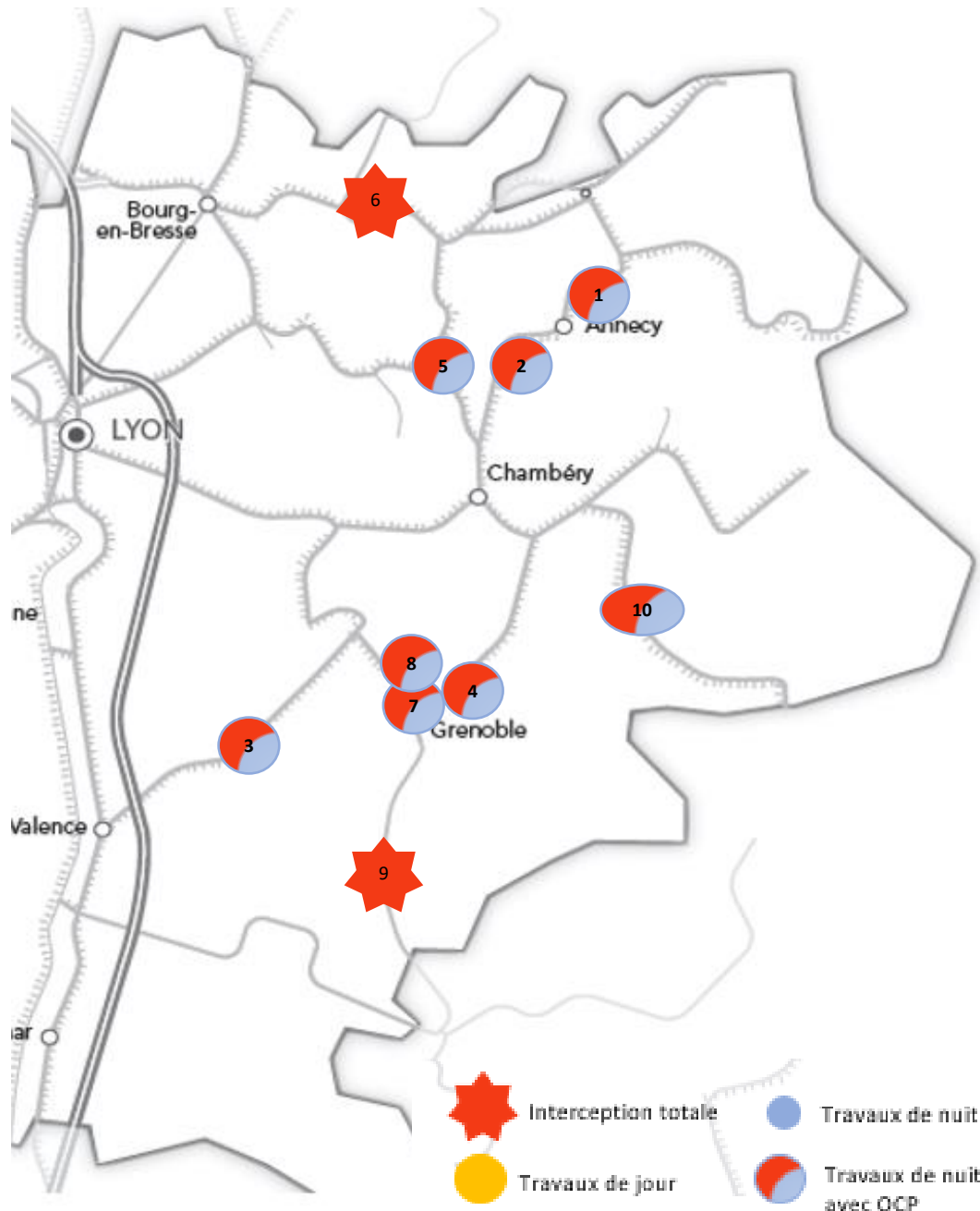
Evolutions de desserte

CARTE TRAVAUX PRINCIPAUX 2025 AURA (avec coupure)



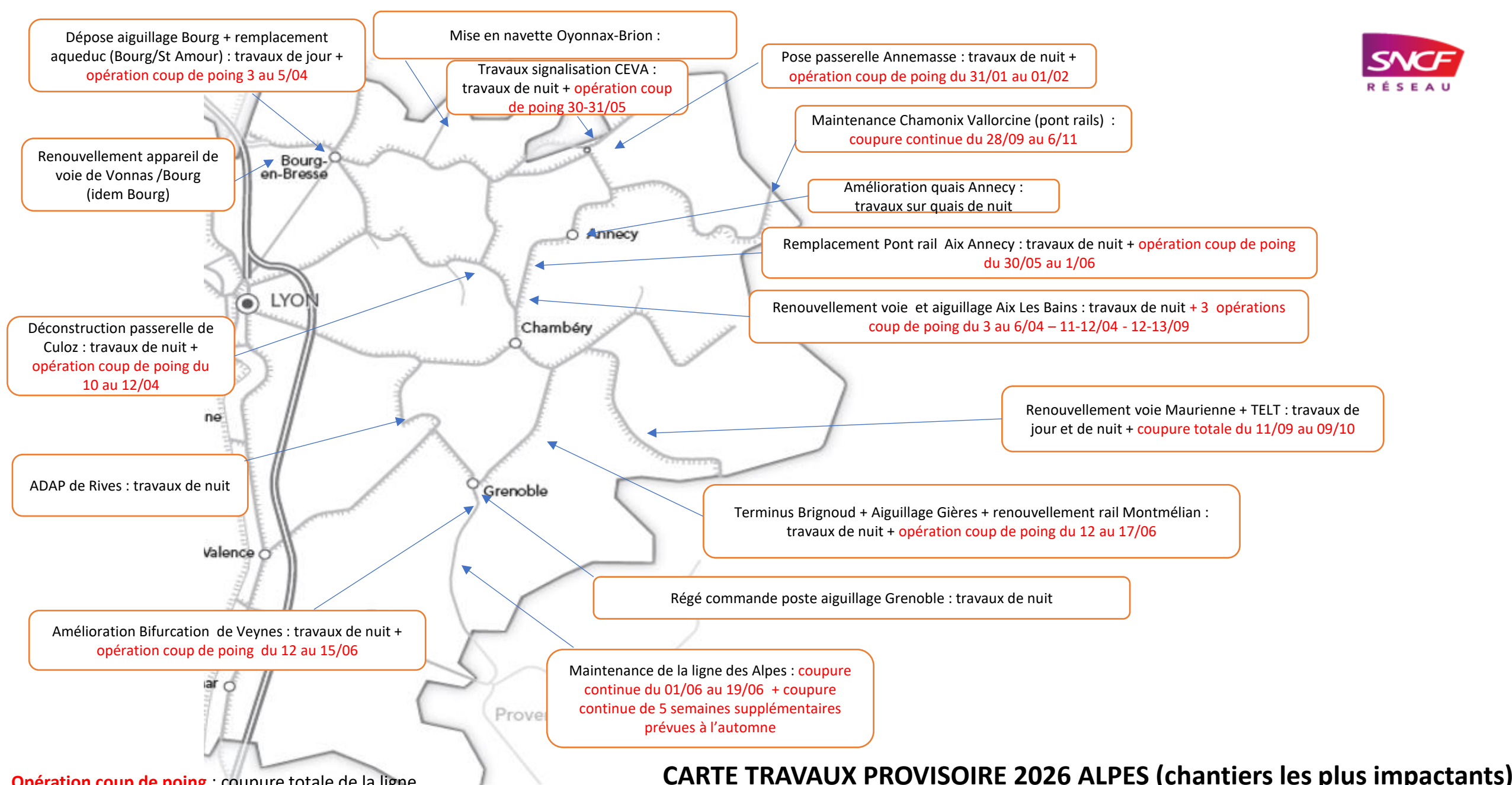
LÉGENDE

CCR: commande centralisée réseau
BAL: bloc automatique lumineux
PRA: pont Rail
ADAP: adaptabilité en gare
RT: renouvellement traverse
RVB: renouvellement voie ballast
OCP : opération coup de poing
RAG: renouvellement des actifs en gare
RAV: renouvellement des appareils de voie
CPER: contrat plan état région



Chantiers à forts impacts capacitaire:

- 1- Suite caténaire La Roche-Annecy + remplacement d'un dalot : travaux de nuit de janv-juin + **OCP du 10/10 au 11/10**
- 2- Renouvellement appareils de voie + Rehaussement des quais + mise en place d'ascenseurs Rumilly : **OCP du 12 au 13/07 + du 15 au 18/07 + du 15 au 16/08** + travaux de nuit du 05/05 au 29/08
- 3- Renouvellement appareils de voie St Marcelin: **OCP du 03 au 06/10** + travaux de nuit du 14/09 au 23/10
- 4- Mise en place de la passerelle de Lancey : **OCP du 12 au 14/07 et du 07 au 10/11** + travaux de nuit du 10/02 au 11/12
- 5- Mise en place de la passerelle de Culoz: **OCP du 26 au 27/07 + du 02 au 03/08** + travaux de nuit du 15/12 au 25/09
- 6- CPER Oyonnax – Bellegarde: **coupure continue du 03/03 au 25/04**
- 7- Renouvellement appareils de voie Grenoble: **OCP du 01 au 04/08 + du 08 au 11/08** + travaux de nuit du 27/07 au 18/09
- 8- Réfection du pont de Piquepierre : **OCP du 29/05 au 01/06** + travaux de nuit du 10/02 au 09/10
- 9- CPER Vif – Clelles - Veynes : **coupure continue du 02/06 au 27/06**
- 10- Travaux de renouvellement de la voie + TELT Axe Maurienne = Travaux de nuit et de jour + OCP (voir slide dédiée)



Opération coup de poing : coupure totale de la ligne sans circulation possible dans les 2 sens

CARTE TRAVAUX PROVISOIRE 2026 ALPES (chantiers les plus impactants)

Suite rapide caténaire La Roche - Annecy

- ❖ Ligne électrique La Roche - Annecy.
 - 1^{ère} ligne de France électrifiée HT (20 kV) en 1950
 - Armements type Prototype 20 kV
 - Nombreuses particularités techniques
 - **Suite rapide atypique**, avec de nombreuses opérations de génie civil.
- ❖ Consistance des travaux : 12,6 M€ d'investissement, **38 km de VU** à traiter
 - Remplacement de 960 armements
 - 190 nouveaux supports caténaires, 50 nouveaux ancrages
 - Génie civil : 3 km de dévoiement d'artères câbles, régénération fibre optique...
 - 5 zones de découpage de mur de soutènement
- ❖ Engagement sociétal du projet
 - Engagement **environnemental** : plan de sobriété eau, propreté du chantier, réemploi de pièces déposées...
 - Bénéficier à l'économie locale : logement et restauration des intervenants dans les établissements autour d'Annecy
 - Gestion du bruit : travail maximal de jour en base arrière...
 - **Préserver la mobilité** ferroviaire des voyageurs : adaptation des horaires de travail de nuit
- ❖ Déroulement des travaux
 - Travaux de nuit du 26/01 au 29/05 + 1 OCP de 24h le 11/10.
 - Prolongés d'1 semaine en juin, le programme n'a pas été réalisé à 100%
 - 1 restitution tardive suite à panne d'une pelle rail-route : 2 circulations + 15mn.



CONTREPOIDS 500 ou 700kg (FONTE ACIER)



Salettes démontées, sablées HP, traitées anti-corrosion, remontées sur nouvelles tiges à tenon



SA 2026 Les principales évolutions programmées (sous réserve de l'instruction sillon – SNCF-Réseau)

LYON - ROANNE

Création d'un train les dimanches et fêtes
départ Roanne 16:50 pour une arrivée Lyon
Perrache 18:23

CLERMONT-FERRAND - MOULINS

Création d'un AR train pour améliorer les
correspondances le dimanche à St-Germain-
des-Fossés avec le Lyon – Nantes :

- Départ St-Germain-des-Fossés 11:27
arrivée Clermont-Ferrand 12:11
- Départ Clermont-Ferrand 10:20 arrivée
St-Germain-des-Fossés 10:57

CLERMONT-FERRAND - AURILLAC

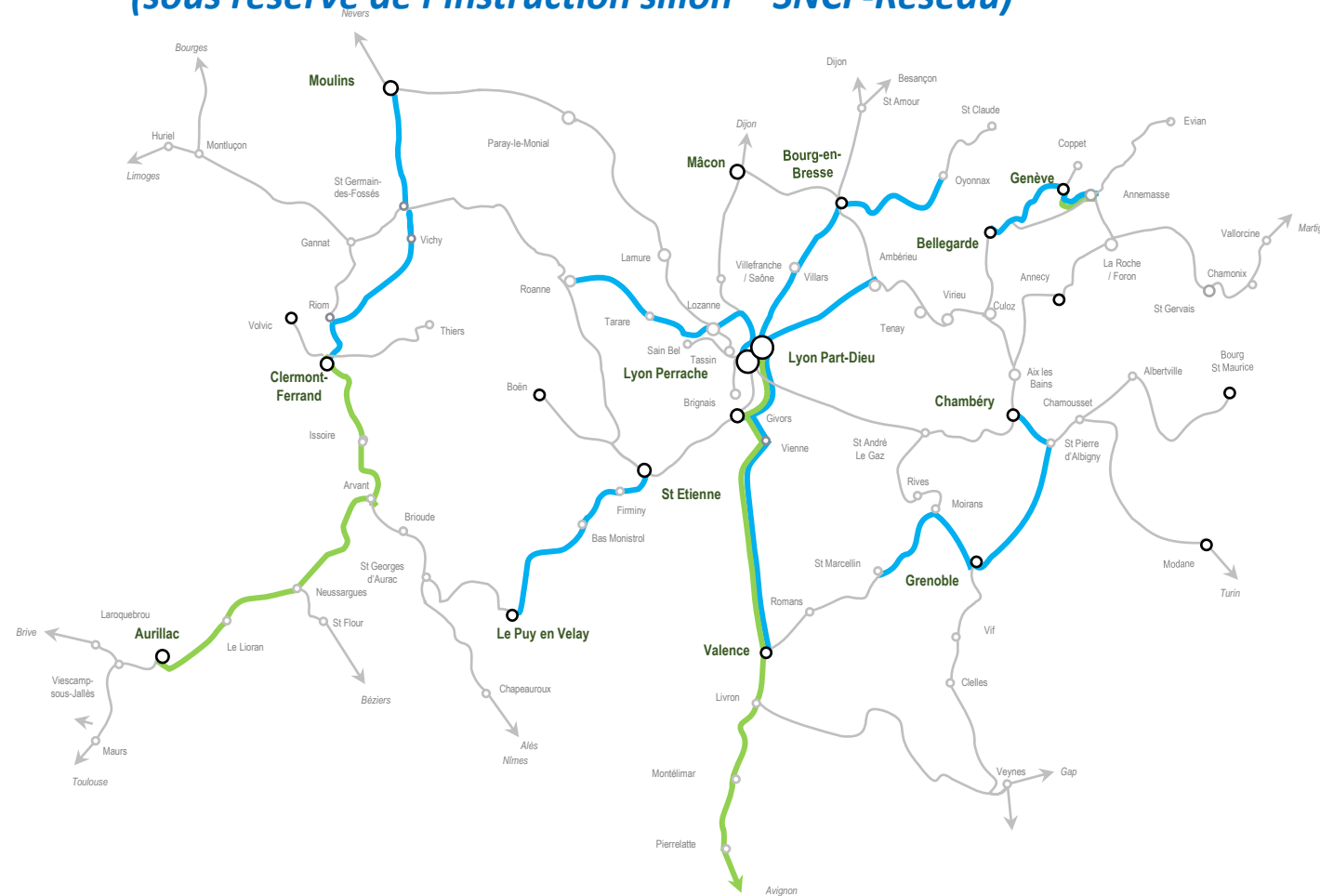
Extension du régime de circulation des trains
neige sur les vacances de printemps :

- Départ Aurillac 07:44 arrivée Clermont-
Ferrand 10:07
- Départ Clermont-Ferrand 07:09 arrivée
Aurillac 09:39

ST-ETIENNE – LE PUY EN VELAY

Création d'un AR train le samedi à la place des
2 cars :

- Départ St-Etienne : 13:55 – Arrivée Le Puy
en Velay : 15:24
- Départ Le Puy en Velay : 15:39 – Arrivée
St-Etienne 17:11



GENEVE - ANNEMASSE

Création de la L7 (sous réserve de faisabilité
technique) avec 3,5 AR en JOB entre Lancy et
Annemasse et 1 AR Genève Aéroport – Annemasse
en Q

GENEVE - ANNEMASSE

Prolongement de l'offre nocturne de la L4 à
Annemasse

BELLEGARDE - GENEVE

Création d'offres sur la L6 en soirée les vendredis
(3 trains supplémentaires) et samedis soir (8 trains
supplémentaires)

LYON - AMBERIEU

Création du train départ Ambérieu 17:37 arrivée Lyon
Part-Dieu 18:24 en semaine

BOURG EN BRESSE - LYON

Création d'un AR train entre Bourg-en-Bresse et Lyon le
dimanche :

- Départ Bourg-en-Bresse 12:48 arrivée Lyon
Perrache 13:59
- Départ Lyon Perrache 15:01 arrivée Bourg-en-
Bresse 16:12

BOURG EN BRESSE - OYONNAX

Développement de l'offre à partir de fin août 2026 :
passage de 3 à 5 AR en semaine et de 1,5 à 3 AR le WE

ST-MARCELLIN - GRENOBLE

Ajout d'un AR train St-Marcellin – Grenoble le samedi :

- Départ St-Marcellin : 10:07 arrivée Grenoble 10:48
- Départ Grenoble 10:40 arrivée St-Marcellin 11:21

GRENOBLE - CHAMBERY

Ajout d'un AR train en semaine Grenoble – Chambéry :

- Départ Grenoble 09:05 arrivée Chambéry 09:59
- Départ Chambéry 09:33 arrivée Grenoble 10:29

LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

- Modification du terminus du train départ Valence 05:31 : arrivée Lyon Part-Dieu 06:40 (à la place de Lyon Perrache)
- Ajout des arrêts St-Clair, St-Rambert, et St-Vallier en semaine sur le TER départ Lyon Part-Dieu 14:20
- Création du TER départ Lyon Perrache 21:50, arrivée Vienne 22:23 en semaine (à la place du car de 21:24)

LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

Extension de la période de circulation les SDF du 04/04 au 01/11/2026
(sous réserve d'arbitrage) :

- TER départ Avignon Centre 17:26 arrivée Lyon Part-Dieu 19:54
- TER départ Lyon Perrache 11:51 arrivée Avignon Centre 14:08

LEGENDE

Développement d'offre /
Réouverture

Ajustement

LES GRILLES HORAIRES TRANSMISES

Les grilles horaires transmises sont des documents de travail : il s'agit de la « commande » faite par la SNCF Voyageurs pour le compte de la Région à SNCF-Réseau. Ce ne sont donc pas des fiches horaires usagers (horaires non définitifs).

- L'horaire de service final dépend de l'instruction par SNCF Réseau
- **Les grilles horaires ferroviaires transmises concernent seulement les axes avec des évolutions significatives programmées au SA 2026**

Liste des grilles transmises :

SA 2026 :

- L4 Coppet - Annemasse
- L6 Bellegarde – Genève
- L7 Annemasse – Genève Aéroport
- Bourg-Oyonnax post-été 2026

Service 2025

- Principaux impacts travaux :

- Travaux de **régénération des voies entre Annecy et La Roche-sur-Foron** : interruption des circulations (opération coup de poing) du 10/10/25 à 22h15 au 11/10/25 à 22h15 (substitutions routières prévues)



Service 2026

- Principaux impacts travaux :

- Travaux de pose de la **passerelle en gare d'Annemasse** : interruption des circulations en gare d'Annemasse (opération coup de poing) du samedi 31/01/26 à 18h00 au dimanche 01/02/26 à 14h00
- **Travaux de signalisation CEVA** : interruption des circulations en gare d'Annemasse (opération coup de poing) du 30/05/26 à 15h45 au 31/05/26 à 13h15



Les plans de transport de substitution seront précisés à travers les canaux habituels (reports sur l'offre TPG quand elle circule entre Annemasse et Genève, et substitutions routières)

EVENEMENTIEL : FÊTE DU LAC D'ANNECY

Offre ferroviaire renforcée le **samedi 2 août 2025** avec :

- **Aller** : création en fin d'après-midi de 3 trains depuis Annemasse (arrivées Annecy à 17h55, 18h16 et 18h56)
- **Retour vers Genève/Coppet** : création en fin de soirée de 3 trains LEX (départs Annecy 23h34, 23h54 et 00h15)
- **Retour vers Chambéry** : création en fin de soirée de 3 trains TER (départs Annecy 23h55, 00h10 et 00h25)

De / Vers Annemasse-Genève

	2 août	2 août	2 août
Annemasse	16h37	17h19	17h55
Reignier	16h49	17h36	18h05
La Roche sur Foron	17h20	17h42	18h20
Groisy	17h38	18h02	18h39
Pringy	17h50	18h11	18h51
Annecy	17h55	18h16	18h56

	2 août	2 août	3 août
ANNECY	23:34	23:54	00:15
PRINGY (HAUTE SAVOIE)	23:39	23:59	00:20
SAINT-MARTIN BELLEVUE	-	-	-
GROISY THORENS LA CAILLE	23:49	00:10	00:31
LA ROCHE SUR FORON	00:08	00:28	00:49
REIGNIER	00:14	00:35	00:56
ANNEMASSE	00:35	00:51	01:12
Ambilly Frontière France-Suisse	-	-	-
! CHÊNE-BOURG	00:39	00:55	01:16
! GENÈVE-EAUX-VIVES	00:42	00:58	01:19
! GENÈVE-CHAMPEL	00:45	01:01	01:22
! LANCY-BACHET	00:49	01:05	01:26
! LANCY-PONT-ROUGE	00:51	01:07	01:28
! GENÈVE CFF	01:00	01:16	01:37

Vers Chambéry

	2 août	3 août	3 août
Annecy	23h55	00h10	00h25
Rumilly	00h10	00h25	00h40
Albens		00h33	00h48
Grésy sur Aix		00h41	00h56
Aix les Bains	00h26	00h49	01h04
Chambéry	00h37	1h00	1h15

Service 2026

- Etude en cours pour la **création d'une offre L7 entre (Genève Aéroport / Vernier) - Lancy Pont-Rouge et Annemasse** :
 - **9 trains supplémentaires entre Lancy Pont-Rouge et Annemasse** (+ 4,5 aller-retours) pour renforcer l'offre en heure de pointe et extrémité de journée dans le cœur du réseau Léman Express
 - Dont **1 aller-retour prolongé à Genève-Aéroport** (arrivée aéroport 04h20 et départ aéroport 23h54) permettant un accès direct depuis/vers Annemasse tôt le matin et tard le soir
 - Sous réserve de confirmation par le Canton de Genève de la faisabilité technique dès le service 2026 (autorisation de circulation voyageurs sous le tunnel de Furet)

	23701	23705	23711	23715
	L7	L7	L7	L7
	Q	LU - VE	LU - VE	LU - VE
Annemasse	03:56	06:27	07:57	08:57
Chêne-Bourg	04:01	06:31	08:01	09:01
Genève Eaux-Vives	04:05	06:34	08:04	09:04
Genève Champel	04:07	06:36	08:06	09:06
Lancy Bachet	04:11	06:40	08:10	09:10
Lancy Pont-Rouge	04:14	06:42	08:12	09:12
Vernier		06:48		09:18
Genève Aéroport	04:20			

	23720	23722	23726	23730	23734
	L7	L7	L7	L7	L7
	LU - VE	LU - VE	LU - VE	LU - VE	Q
Genève Aéroport					23:54
Vernier			18:12		
Lancy Pont-Rouge	16:48	17:18	18:18	19:18	23:59
Lancy Bachet	16:50	17:20	18:20	19:20	00:01
Genève Champel	16:54	17:24	18:24	19:24	00:04
Genève Eaux-Vives	16:56	17:26	18:26	19:26	00:07
Chêne-Bourg	16:59	17:29	18:29	19:29	00:10
Annemasse	17:03	17:34	18:34	19:34	00:14

Service 2026

- **L4 Coppet – Annemasse : prolongement jusqu'à Annemasse de l'offre nocturne Coppet - Chêne-Bourg mise en service en 2025, permettant d'avoir :**
 - Une **fréquence au 1/4h** jusqu'à minuit le dimanche soir
 - Une **cadence horaire dans chaque sens entre minuit et 05h00 du matin 7 jours sur 7** (existe déjà les vendredi et samedi soir)
 - **NB** : vitesses de circulation limitées à 40 km/h pour les circulations techniques et commerciales nocturnes entre Chêne-Bourg et Annemasse pour éviter toute nuisance sonore aux riverains

TER BELLEGARDE – EVIAN/ST-GERVAIS
TER ANNECY – ST-GERVAIS

Service 2026

- **Reconduction de l'offre**

Service 2026

- Travaux de **renouvellement intégral de la ligne du mandement (RIM)** : réfection des voies et ouvrages de génie civil entre Genève et La Plaine, nécessitant d'exploiter la ligne en voie unique sur une partie du parcours :
 - **Phase 1** du 14/12/2025 au 27/07/2026 : **mutualisation des circulations L5 et L6** entre La Plaine et Genève (capacités d'emport préservées). Les trains L6 circuleront dans l'horaire L5 (sur-stationnements à La Plaine pour les usagers de la L6 avec temps de parcours augmentés de 5 à 10 min.)
 - **Phase 2** du 27/07/2026 au 16/08/2026 : **interruption totale de la ligne** (trains L5 limités à Satigny et substitutions routières entre Satigny et La Plaine – Trains L6 supprimés et substitutions routières)
 - **Phase 3** du 17/08/2026 au 04/04/2027 : **mutualisation des circulations L5 et L6** (impacts similaires à la phase 1)
- **Amélioration de l'offre entre Bellegarde et Genève les vendredi et samedi soir** :
 - **Vendredi soir** : augmentation de l'amplitude de l'offre avec l'ajout des trains départ Genève 22h18 et 23h18 (et départ Bellegarde 23h25)
 - **Samedi soir** : création d'une offre L6 cadencée pour les retours tardifs avec l'ajout des trains départ Genève 20h18, 21h18, 22h18 et 23h18 (et départs Bellegarde 21h25, 22h et 23h25)



Sens Genève - Bellegarde

		96760	96762	96764	96766
		L6	L6	L6	L6
Période de circulation	(...)	LU à SA	LU à SA	VE - SA	VE - SA
GENÈVE		20:18	21.18	22:18	23.18
VERNIER		20:22	21:22	22:22	23:22
MEYRIN		20:25	21:25	22:25	23:25
ZIMEYSA		20:27	21:27	22:27	23:27
SATIGNY		20:30	21:30	22:30	23:30
RUSSIN		20:33	21:33	22:33	23:33
LA PLAINE		20:36	21:36	22:36	23:36
POUGNY-CHANCY		20:42	21:42	22:42	23:42
BELLEGARDE		20:53	21:53	22:53	23:53
		Extension samedi	Extension samedi	NOUV	NOUV

Sens Bellegarde - Genève

		96763	96765	96767	96530	96769
		L6	L6	L6	TER	L6
Période de circulation	(...)	LU à VE	LU à SA	LU à SA	Tous les jours	VE - SA
BELLEGARDE		20:25	21:25	22:00	22:07	23:25
POUGNY-CHANCY		20:35	21:35	22:11		23:35
LA PLAINE		-	-	-		-
RUSSIN		20:41	21:41	22:17		23:41
SATIGNY		20:45	21:45	22:21		23:45
ZIMEYSA		20:48	21:48	22:23		23:48
MEYRIN		20:50	21:50	22:25		23:50
VERNIER		20:52	21:52	22:28		23:52
GENÈVE		20:57	21:57	22:33	22:38	23:57
		Extension samedi	Extension samedi			NOUV

Service 2026

- **Travaux de renouvellement de la ligne du Mandement (RIM)** : réfection des voies et ouvrages de génie civil entre Genève et La Plaine, nécessitant d'exploiter la ligne en voie unique sur une partie du parcours sur la section suisse (pas d'impacts sur la section française et sur les correspondances à Bellegarde) :
 - Du 14/12/2025 au 27/07/2026 : modifications horaires entre Bellegarde et Genève (sur-stationnements à Bellegarde)
 - Du 27/07/2026 au 16/08/2026 : **interruption de la ligne entre Bellegarde et Genève** (concept de substitution en préparation)
 - Du 16/08/2026 au 04/04/2027 : modifications horaires entre Bellegarde et Genève (sur-stationnements à Bellegarde)
- Etude en cours pour une **extension de la période de circulation de l'aller-retour de renfort le dimanche (départ Lyon Part-Dieu 15h38 + départ Genève Cornavin 18h25)** au-delà des 8 dimanches circulés en 2025, afin de couvrir plus de week-ends avec forte affluence attendue (*sous réserve de faisabilité dès 2026 dans le contexte travaux RIM*)



Service 2026

- **Rappel** : projet de SNCF-Réseau de **mise en navette de l'exploitation de la ligne à partir de fin 2026** (avec fermeture du poste de circulation d'Oyonnax et télécommande de la section depuis le poste de Bellegarde)
- La Région a commandé à SNCF-TER une étude de remise à plat de l'offre. Celle-ci a permis de définir **des développements qui ont été commandés pour une mise en service à partir de fin août 2026** :
 - Passage à un volume de **5 aller-retours quotidiens en semaine** entre Bourg-en-Bresse et Oyonnax (contre 3 aujourd'hui)
 - Passage à un volume de **3 aller-retours quotidiens le week-end** (contre 1,5 aujourd'hui)
 - Soit **26 trains supplémentaires** par semaine
 - Maintien des fonctionnalités scolaires de la ligne et **optimisation des correspondances à Bourg-en-Bresse** avec les TER vers Lyon et les TGV LYRIA vers Paris
 - Maintien des complémentarités avec l'offre Cars Région Express (ligne X38 notamment)

NB : Grille horaire transmise parallèlement aux associations

Service 2025

- Coupures des circulations (Opérations Coup de Poing) pendant lesquelles des **substitutions par cars** seront mises en place :
 - Du jeudi 29 mai à 17h20 au dimanche 1er juin à 12h20 : travaux entre Grenoble et Voreppe
 - Du samedi 12 juillet 12h30 au dimanche 13 juillet 12h30, du mardi 15 juillet 22h30 au vendredi 18 juillet 15h25 et du vendredi 15 août 16h30 au dimanche 16 août 16h30 : travaux à Rumilly
 - Du vendredi 1 août 22h15 au lundi 4 août 05h15, du vendredi 8 août 22h15 au lundi 11 août 05h15 : travaux à Grenoble
 - Du samedi 12 juillet 11h55 au lundi 14 juillet 05h10 : Travaux à Lancey
 - Du vendredi 3 octobre 22h00 au lundi 06 octobre 05h35 : Travaux à Saint-Marcellin
 - Du vendredi 7 novembre 22h10 au lundi 10 novembre 05h10 : Travaux à Lancey

Service 2026

- Commande régionale iso 2025
- Coupures des circulations (Opérations Coup de Poing) pendant lesquelles des **substitutions par cars** seront mises en place :
 - Du vendredi 12 juin à 20h20 au mercredi 17 juin à 05h45 : travaux entre Gières et Montmélian
 - Du vendredi 3 avril 21h45 au lundi 6 avril 15h45, du samedi 11 avril 13h10 au dimanche 12 avril 12h45, et du samedi 12 septembre 13h10 au dimanche 13 septembre 12h45 : travaux à Aix-les-Bains
 - du samedi 30 mai 00h30 au lundi 1er juin 05h30 : travaux entre Rumilly et Annecy

Service 2025



Les travaux de renouvellement des appareils de voie entre Rumilly et Annecy ont des impacts sur les circulations entre Annecy et Aix-les-Bains entre le 12 et le 18/07 puis les 15 et 16/08 :

- Aucune circulation entre le 12/07 à 12h30 au 13/07 à 12h30
- Aucune circulation entre le 15/07 22h30 et le 18/07/2025 15h25
- Aucune circulation entre le 15/08 16h30 et le 16/08 16h30

Des cars de substitution sont proposés sur ces deux périodes.

Service 2026



Du fait des travaux de renouvellement de voie à Aix-les-Bains, aucun train ne circulera sur le secteur :

- Du 3/04 21h45 au 6/04 15h45
- Du 11/04 13h10 au 12/04 12h45
- Du 12/09 13h10 au 13/09 12h45.
- Pour le remplacement d'un pont, les circulations entre Aix et Annecy seront interrompues totalement entre le 30/05 0h30 et le 01/06 5h30.

Des cars de substitution seront mis en place.

LYON-ANNECY et CHAMBERY-AMBERIEU

Service 2025



Les travaux sur la passerelle de Culoz impactent les circulations TER :

Les trains Lyon-Annecy et Chambéry-Ambérieu seront remplacés par des cars du 26/07 18h15 au 27/07 17h50.

Service 2026

Les travaux sur la passerelle de Culoz impacteront de nouveau les circulations en 2026 :

Aucun train ne circulera du 10/04 20h au 12/04 20h. Des cars de substitutions seront proposés.

Service Annuel 2025

TRAVAUX

Fermeture annuelle pour maintenance



Chamonix > Vallorcine : aucun train **du 29 septembre au 31 octobre**.

Les trains circulent entre St-Gervais et Chamonix.

Cars entre Chamonix et Vallorcine.

DESSERTE

- Les 2 trains ci-dessous circuleront **toute l'année** (circulation limitée en hiver et été antérieurement)
 - Vallorcine 15h10 – arrivée St-Gervais 16h40 (en correspondance à St-Gervais-les-Bains avec les trains Léman Express)
 - St-Gervais-les-Bains 15h28 – arrivée Vallorcine 17h01
- Les trains départs Vallorcine 15h10 / 16h10 / 17h10 / 18h10 arrivent désormais **toute l'année** à Saint-Gervais à 16h40 / 17h40 / 18h40 et 19h40 (au lieu de H+57),
 - temps d'arrêt réduit à Chamonix
 - permet la correspondance à Saint-Gervais avec les TER (H+49) en direction de Coppet ou Annemasse.

Service Annuel 2025

Afin d'améliorer la lisibilité de l'offre, à partir du 15 septembre, le train (n°18969) devient **Les Houches > Vallorcine toute l'année**, au lieu de Chamonix – Vallorcine.

Les Houches 16H24 – Vallorcine 17H31.

Pour rappel, cette extension aux Houches a été mise en place également dès le SA 25 sur le train (18992) Vallorcine 17H40 – Chamonix 18H17 - les Houches 18H50

Service Annuel 2026

DESSERTE iso 25

▪ TRAVAUX

Fermetures annuelles pour maintenance. Des travaux seront opérés également sur la sous-station électrique de Chedde.



- **Saint-Gervais > Chamonix** : aucun train **du 7 au 30 avril**. Les trains circulent entre Chamonix et Vallorcine. Cars entre St-Gervais et Chamonix.
- **Chamonix > Vallorcine** : aucun train **du 28 septembre au 6 novembre**
Les trains circulent entre St-Gervais et Chamonix. Cars entre Chamonix et Vallorcine.

Reconduction du service actuel pour 2026

- Genève - Grenoble - (Valence)
- Annecy – Grenoble - (Valence)
- Lyon Part-Dieu – Annecy
- Chambéry - Annecy
- Chambéry-Ambérieu

3. Intermodalité et Multimodalité

Transports interurbains et scolaires

Aménagements dans les gares

La décarbonation des mobilités :

- La feuille de route Mobilités 2035 prévoit la décarbonation totale des autocars de la Région d'ici 2035.
- Le règlement CO2 européen d'avril 2024 impose la réduction des émissions de CO2 des poids lourds de 45% en 2030 et 90% en 2040 par rapport à 2019, ce qui se traduit par l'interdiction progressive de l'exploitation d'autocars autres qu'électriques à batterie ou à pile à combustibles.
- Une réelle prise en compte de la **transition énergétique** avec près de 700 véhicules alternatifs au diesel (14 %) :
 - 400 au GNV dont 200 au biogaz (biogaz à 100% essentiellement).
 - 200 au biocarburant à 100%.
 - Une trentaine de cars rétrofités électriques.
 - 16 cars rétrofités hydrogène et un bus hydrogène.
 - Une cinquantaine de véhicules légers électriques notamment :
 - 21 véhicules électriques 9 places cédés à des communautés de communes pour du transport en territoire rural par délégation de la Région.
 - Une vingtaine de véhicules électriques chez nos opérateurs internes (la loi imposant 30% de véhicules légers électriques à compter de 2025 dans le parc véhicules légers Région).

CENTRALE D'APPEL RÉGIONALE ALLO LA RÉGION VOUS TRANSPORTE

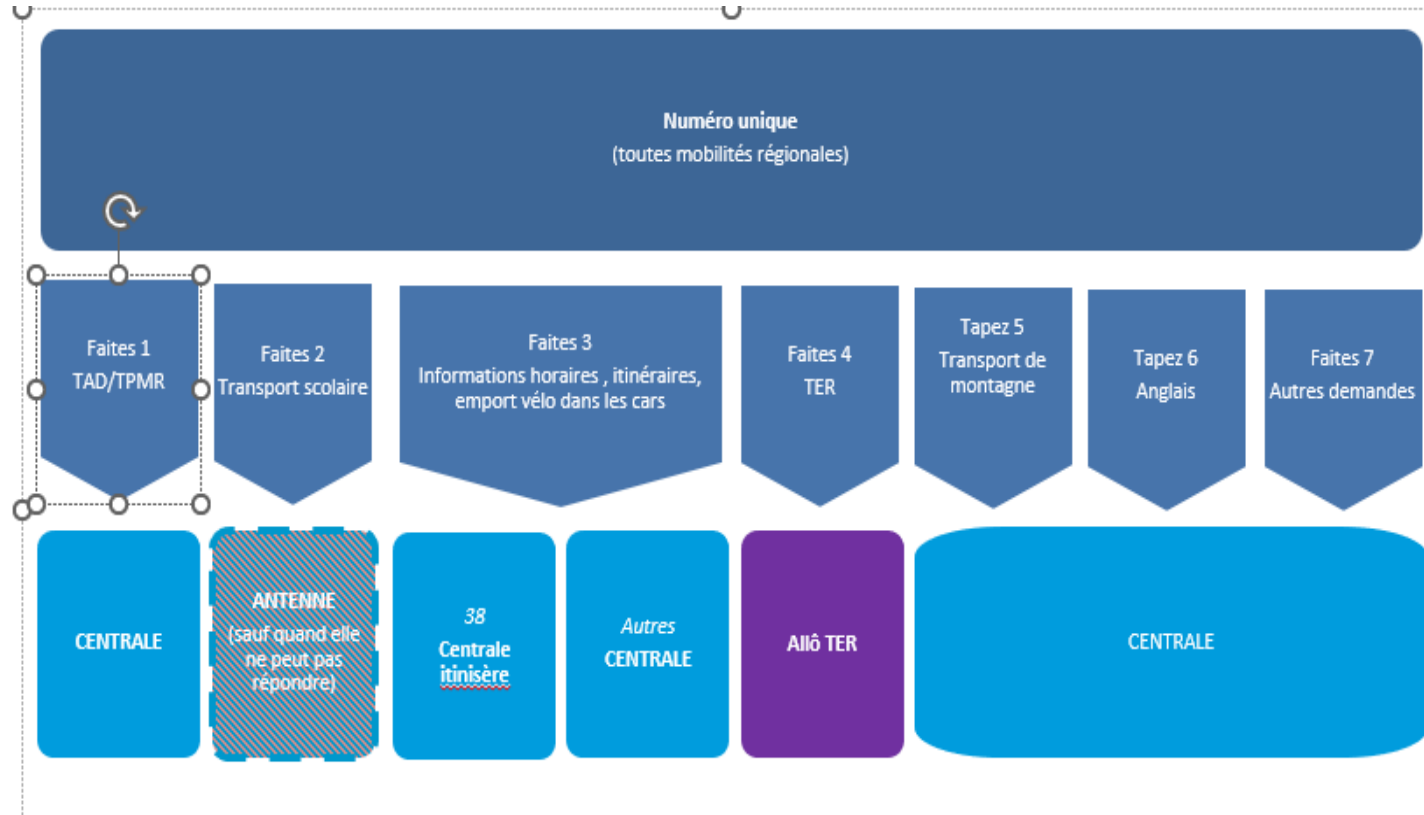
Depuis l'été 2023 un numéro unique 04 8000 7000 (accessible du lundi au samedi de 8h à 19h)

Les déploiements 2024 :

- TAD 26 en janvier 2024
- CC Coll'inCommunauté Printemps 2024
- **Ouverture du choix Transport scolaire (choix) en mai 2024 pour toutes les antennes**
- TAD 42 en septembre 2024
- **Ouverture d'un choix saisonnier (choix 5) pour les transports de montagne**

En 2025 :

- Intégration du TAD de trois CC : Sources du lac d'Annecy (74), Montagnes du Giffre (74), Yenne (73) ;



Allo, La Région vous transporte

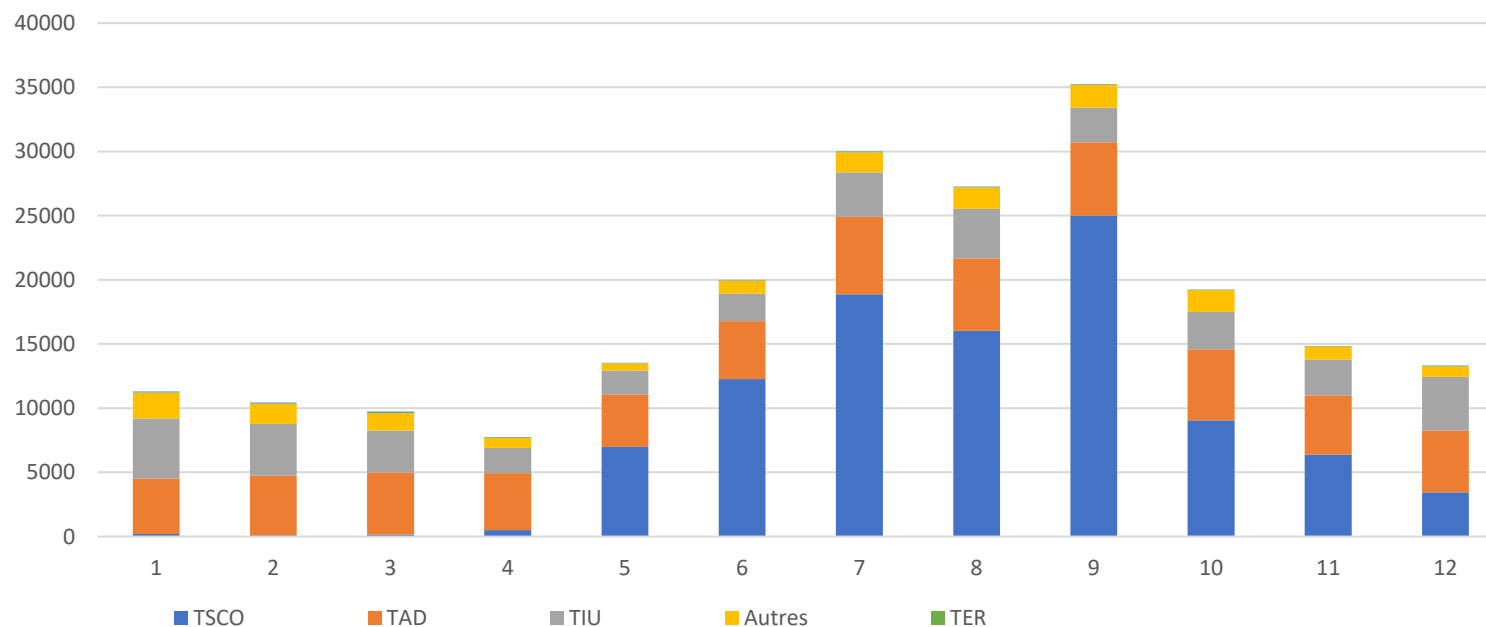
Chiffres 2024

228 558 appels traités

20% des appels en septembre

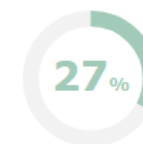
16% des appels scolaires sur la semaine 36 (semaine du 2 au 8 septembre 2024)

Appels traités par choix du serveur vocal et par mois



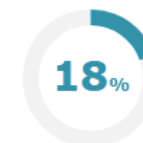
Transport scolaire

48% des appels concernent le transport scolaire



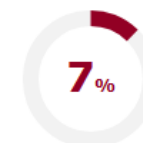
TAD

27% des appels concernent des informations ou réservations pour le transport à la demande



Transport interurbain

18% des appels concernent des informations relatives au transport interurbain



Autres demandes

7% des appels concernent des appels Autres (dont TER et appels en anglais). Une majorité de ces clients n'a pas su faire un choix dans le SVI

Produits stupéfiants

Contexte

- L'accident dramatique de Châteaudun (Eure-et-Loir) le 30 janvier dernier
- 9 000 contrôles routiers réalisés par les forces de l'ordre dont 45 tests positifs
- Chaque année, 700 personnes sont tuées sur les routes dans un accident impliquant un conducteur ayant consommé des drogues, soit 21 % de la mortalité routière
- Les délits liés à la conduite sous l'emprise de drogues ont plus que doublé en six ans, passant de 55 398 en 2017 à 126 526 en 2023, d'après les données de l'ONISR

Produits stupéfiants

La Charte Région / FNTV

Signée le 7 avril, la Région et la FNTV s'engagent ensemble à promouvoir :

- La réalisation d'un test de dépistage de stupéfiant, au moins 1 fois par an, sur chaque conducteur, de manière aléatoire et inopinée ;
- La réalisation d'un deuxième test de dépistage de stupéfiant, sur au moins 20 % des effectifs de conducteurs ;
- La mise en place d'un dépistage systématique à l'embauche des nouveaux conducteurs ;

Spécifiquement la FNTV s'engage à promouvoir des actions auprès de ses adhérents :

- Pour encourager l'intégration dans le règlement intérieur de l'entreprise de la pratique de tests sur les conducteurs ;
- Pour encourager les entreprises à sensibiliser tout au long de la vie professionnelle les conducteurs.

Spécifiquement la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'engage à :

- Imposer des clauses dans les contrats de roulage pour prendre en compte les engagements de dépistage précités et proposer des avenants à tous les contrats en cours ;
- Informer les familles régulièrement des résultats des actions présentées dans cette charte.

– Nouvelle tarification scolaire rentrée 2025-2026

- 200 tarifs différents sont recensés sur la base de ceux hérités des départements. Ces tarifs n'ont pas été modifiés depuis le transfert de compétence en 2017 ;
- Le coût moyen annuel par élève transporté était estimé à 1 200 € en 2017, il est aujourd'hui évalué à près de 1 500 €. Les recettes perçues par la Région au titre des tarifs actuels couvrent 4% des charges, le reste étant à la charge du contribuable ;
- La disparité de tarifs actuel est contraire au principe constitutionnel d'égalité des usagers, conforté par la jurisprudence administrative et des réponses ministérielles rappelant l'obligation d'harmonisation dans un « délai raisonnable » (arrêt fondateur du principe de différenciation tarifaire CE 10 mai 1974 Denoyez et Chorques) ;
- Par courrier en date du 6 décembre 2024, l'Etat sollicite auprès de la Région « une harmonisation, dans un délai raisonnable » ;
- Une convergence tarifaire présente l'opportunité d'offrir aux usagers une gamme tarifaire plus simple et de nouveaux services s'adaptant à l'évolution des pratiques de mobilités des jeunes et des situations familiales.

– Nouvelle tarification 2025-2026 délibérée en CP de mars 2025 « Scolaire+ Mobilité Région »

Approbation d'un droit d'inscription pour accéder aux transports scolaires régionaux sur l'ensemble du territoire régional, à compter de la rentrée scolaire 2025-2026, sans distinction de régime (interne, demi-pensionnaire ou externe), selon les modalités tarifaires ci-après :

- Pour tous les élèves « ayants droit » et « non-ayant droit » bénéficiant du transport scolaire de la Région : **accès à l'ensemble du réseau routier « Cars Région » (hors lignes spécifiques mentionnées dans les règlements des transports scolaires), aux lignes « Cars Région express » et au TER en Auvergne-Rhône-Alpes ;**
- Pour les élèves « ayants droit », qui fréquentent **une école maternelle ou élémentaire : gratuité** des transports scolaires routiers régionaux ;
- Pour les élèves « ayants droit », qui fréquentent **un collège ou un lycée** : un tarif équivalent à 10 € par mois sur 12 mois, soit **120 € sauf en Haute-Loire, Savoie et Puy-de-Dôme** où les tarifs en vigueur étaient supérieurs à 120 € ;
- **Pour les élèves « non-ayant droit » : application d'un tarif harmonisé à 225 €** (ce montant peut être modulé localement comme précisé dans les règlements concernés notamment au regard des conventionnements avec les autorités organisatrices de second rang – AO2) ;
- Pour toutes les familles : application d'une **réduction tarifaire de 50% proposée par rapport au tarif des « ayants droit » pour le 3^e enfant « payant », et gratuité à partir du 4^e enfant « payant » (et pour les enfants suivants) ;**
- Pour les élèves, enfants de parents **saisonniers : application d'une réduction de 50%.**

Délibérations également suivantes :

- La revalorisation automatique de ces tarifs de base à chaque rentrée scolaire, à partir de la rentrée scolaire 2026-2027, avec une formule d'indexation basée sur l'indice des prix à la consommation établie par l'Insee au 31 août de l'année précédente. Les tarifs scolaires indexés sont arrondis à l'euro supérieur ;
- En cas d'inscription tardive à partir du 20 juillet : l'application pour tous d'une **majoration forfaitaire de 30 €.**

Transport régulier de voyageurs

- Augmentation du niveau de service entre 2021 et 2025
 - Ligne Y62/63 Annecy – Thônes – Les Aravis : 10 allers et 12 retours supplémentaires pour un total de 23 allers et 22 retours
 - Ligne Y51 Annecy – Albertville : 10 allers et 7 retours supplémentaires pour un total de 21 allers/retours
 - Ligne Y22 Annecy – Valserhône : 2 allers/retours supplémentaires pour un total de 11 allers/retours.
 - Ligne Y91 Thonon-les-Bains – Morzine : 1 aller/retour supplémentaire pour un total de 9 allers et 7 retours
 - Ligne Y92 Cluses – Morzine : 1 aller/retour supplémentaire pour un total 5 allers et 4 retours
 - Ligne 274 Sallanches - Genève : 1 course supplémentaire départ à 18h de Genève (aout 2023). Déploiement d'une nouvelle offre en décembre 2025.
 - Ligne 272 Annecy - Genève : 2 courses supplémentaires départ à 15h (aout 2023) et 16h20 (décembre 2024) de Genève. Déploiement d'une nouvelle offre en décembre 2025.
- Parc de véhicules 2024-2025 (lignes régulières + adaptations scolaires) : 121
 - 59 au GNC et 30 au biocarburant, les 32 restants sont EURO VI. Projet de déploiement de véhicules H2 en 2025 sur la ligne Y22
 - 100% équipés de Racks à vélo
- PMR : Déploiement des services de substitution sur toute la Haute-Savoie (19 véhicules)
- Déploiement d'une tarification plate en septembre 2024 (lignes Y81, Y82, Y83, Y84, Y85, Y86, Y92, Y93 et Y94) et en 2025 (ligne Y91)

LOM : déploiement des conventions de coopération avec les EPCI

- 7 EPCI sur 9 ont laissé la compétence mobilité à la Région (8 257 élèves)
- 2 EPCI sur 9 ont pris la compétence mobilité, mais laissent la gestion à la Région (2 691 élèves)
- Aravis : mise en service du nouveau réseau Aravis Bus en juin 2023
- Haut-Giffre : attribution du nouveau marché en juin 2023, démarrage hiver 2023-2024

Annemasse :

- Rénovation des **sanitaires publics** (fermés depuis juin 2024), création d'un **local pour le nettoyage** de la gare et création d'un **local coupure pour les agents CFF** : 200K€ financés via la PAI (montant total 320K€).

Mise en service des sanitaires en septembre 2025

Annecy :

- Création d'un **atelier de maintenance pour les vélos**, porté par la collectivité (ouverture prévisionnelle T1 2026)
- Réaménagement des **sanitaires publics** (ouverture fin 2025).

Bellegarde :

- Création d'une **consigne collective vélos** de 60 places (210K€ financé par l'Etat + la Région via la convention SNCF Voy.) et aménagement des abords avec équipements vélos (EMA – coût 150K€ via PAI Région-SNCF G&C). Mise en service prévue été 2025.
- Création d'une **coque commerciale** dans un local vacant pour accueillir une supérette. Travaux prévus au 2ème semestre 2025.



Gare d'Annemasse



Gare de Bellegarde-sur-Valserine

LES GARES ET LEURS ABORDS

Perrignier :

- Mise en service du **parking** de 182 places fin avril 2024 (coût : 1,83 M€ dont 48,6 % (890 k€) Région). Premier retour sur le taux d'occupation du parking en mars 2025 : remplissage à plus de 80% certains jours en semaine.

St-Pierre-en-Faucigny :

- Construction d'une **passerelle** et création d'un **second accès** à la gare : 3,4 M€ dont 57 % (1,94 M€) Région
Mise en service en octobre 2024.

Pougny-Chancy :

- **Aménagement des abords** en cours : création d'un parking (MOA Ville – cofinancement Région via un CAMV), création d'un nouvel accès à la gare et adaptation des équipements et cheminements (MOA G&C – coût de 140K€, financement via PAI).



Gare de Perrignier



Gare de Saint-Pierre en Faucigny
(décembre 2024)

Gare de Pougny-Chancy
(mars 2025)



LES GARES ET LEURS ABORDS

Rumilly :

- **Mise en accessibilité de la gare** : éclairage, sonorisation, pose de deux ascenseurs et rehaussement des quais. Remplacement du mobilier présent sur les quais et refonte de la signalétique voyageurs.
Travaux 2025/26. Impacts pour les voyageurs pendant les travaux : modification des cheminements sur les quais. Mise en service prévue janvier 2026.
Financement 50% Etat, 48% SNCF G&C, 2% Région, coût total de 8,42M€.

Bons-en-Chablais :

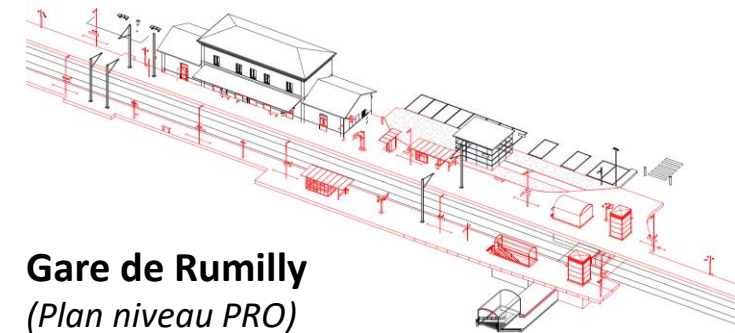
- Réflexion en cours concernant le **réaménagement des abords**

St-Martin-Bellevue :

- Réflexion en cours concernant la réouverture de la halte.



Gare de Rumilly
(mars 2025)



Gare de Rumilly
(Plan niveau PRO)



LES GARES DE LA VALLÉE DE L'ARVE

La Roche sur Foron

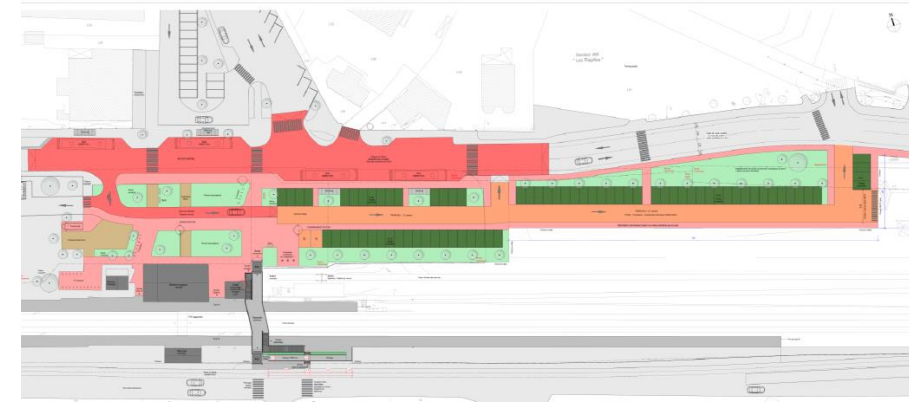
- Poursuite des études AVP pour la création d'une passerelle

Marignier

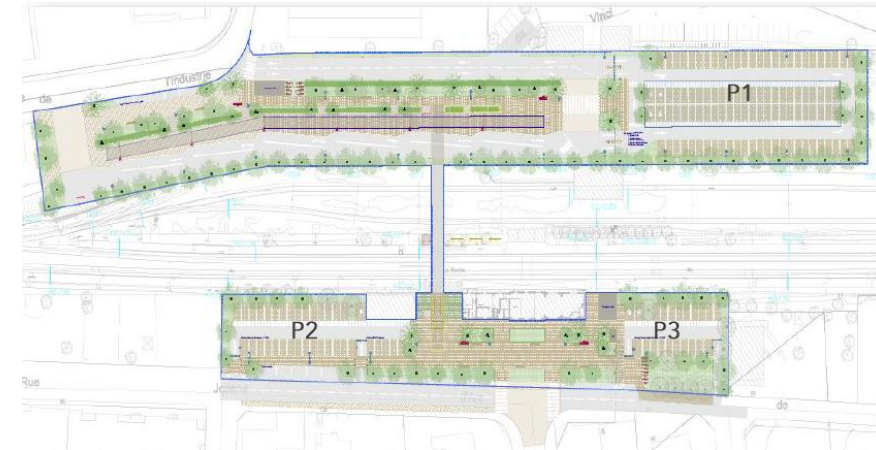
- Poursuite des études AVP pour la création d'une passerelle
- Réflexions en cours concernant le réaménagement des abords

Sallanches – Combloux - Megève

- Poursuite des études AVP pour la création d'une passerelle
- Lancement des études AVP PEM de Sallanches en octobre 2024. Co-financement Région, Département, Ville et SNCF G&C



PEM de Marignier
Plan niveau EP



PEM de Sallanches
Plan niveau APS

Remplacement de la passerelle existante

- Construction d'une nouvelle passerelle ferroviaire équipée de 3 ascenseurs (1 par quai)
- Végétalisation et création d'espaces d'attente sur le quai central
- Renforcement de l'information voyageurs (mise en place de nouveaux écrans)
- Création d'un nouvel accès au quai 1
- Remplacement de la consigne à vélos existante

Planning prévisionnel des travaux (août 2024 à décembre 2025)



Mise en service de la nouvelle passerelle : décembre 2025

Démolition de la passerelle existante : avril 2026

Consolidation du bâtiment voyageurs (travaux S2 2026)



Gare de Culoz
Vue 3D

L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES GARES

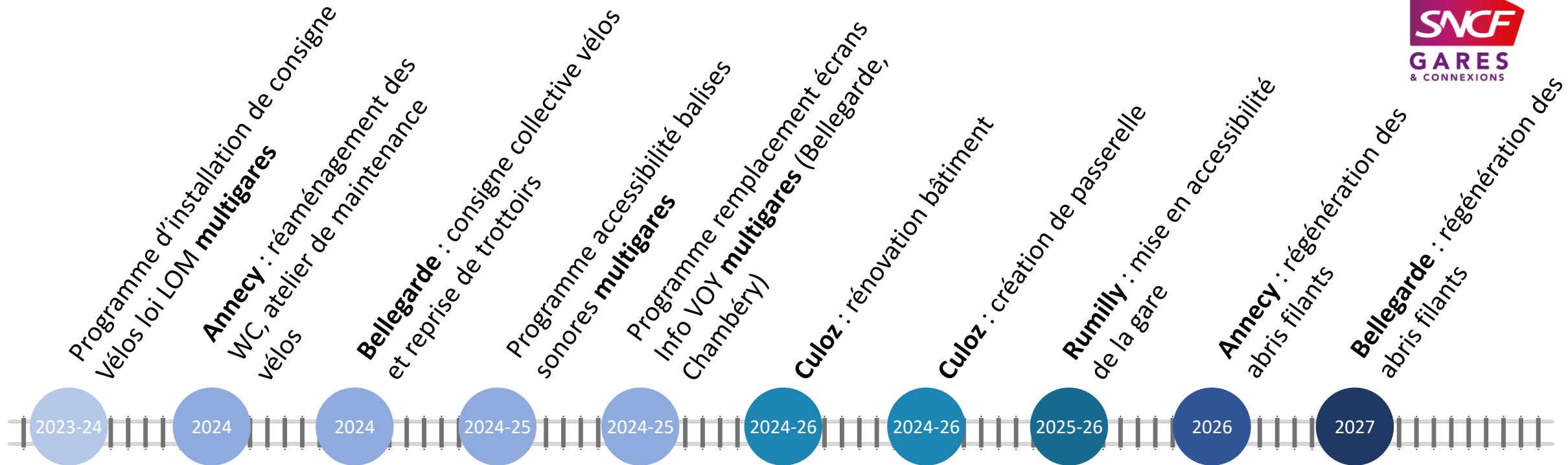
- **55 gares sont accessibles sur le périmètre SNCF, soit 67% des gares classées prioritaires** (38 gares régionales et 17 gares nationales).
- **Etudes en cours** : Rives, Le-Péage-de-Roussillon, Lyon-Vaise, Meximieux, Montmélian...
- En mars 2024, près de **128 M€ avaient été engagés** (60 M€ par l'Etat, 45 M€ par la Région, 18,5 M€ par SNCF G&C et plus de 4 M€ de contributions de collectivités).

Déploiement de balises sonores en entrée des gares régionales : Issu des demandes exprimées par les associations en groupe de travail Transport et handicap visuel :

- 4 visites de gares avec des représentants d'associations
- Analyse gare par gare de la localisation de la balise et du message à délivrer
- 1ere convention de 601 k€ financés à 100% par la Région: déploiement réalisé dans 53 gares et en cours dans 58 autres gares,
- 2eme convention de financement pour un déploiement complémentaire pour 500K€ 100% Région délibéré à la CP de décembre 2024.

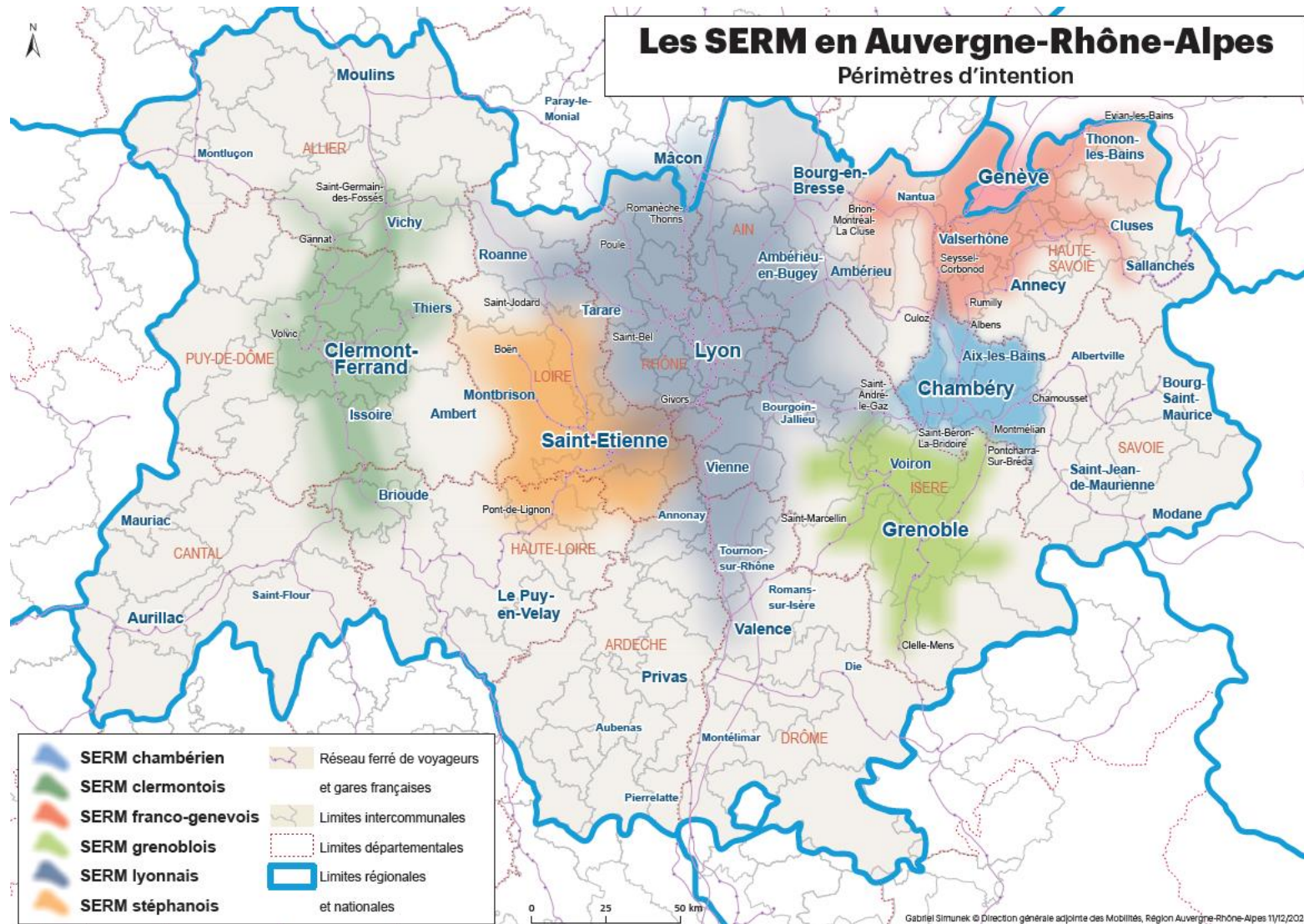


PRINCIPAUX TRAVAUX SUR PÉRIMÈTRE G&C



4. Perspectives

Feuille de route MOBILITES POSITIVES DU QUOTIDIEN - CAP SUR 2035



Près de 6 millions d'habitants concernés

(population des communes à 10km d'une gare)

Les 6 grandes aires urbaines de :

- Clermont-Ferrand
- Chambéry
- Franco-Suisse
- Grenoble
- Lyon
- Saint-Etienne

Démarches de Préfiguration pour l'octroi du statut :

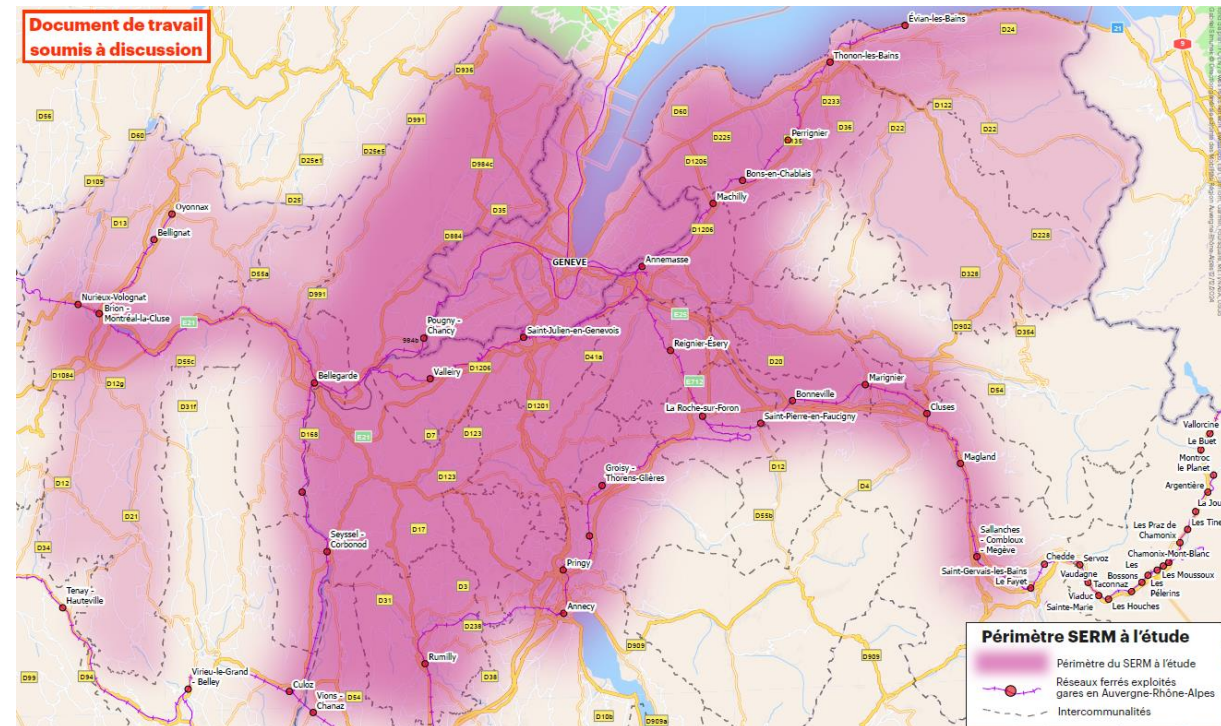
- Conventionnement fin 2024
- Lancement début 2025

Les ambitions du projet de SERM

Rappel des éléments du dossier minute de l'été 2024

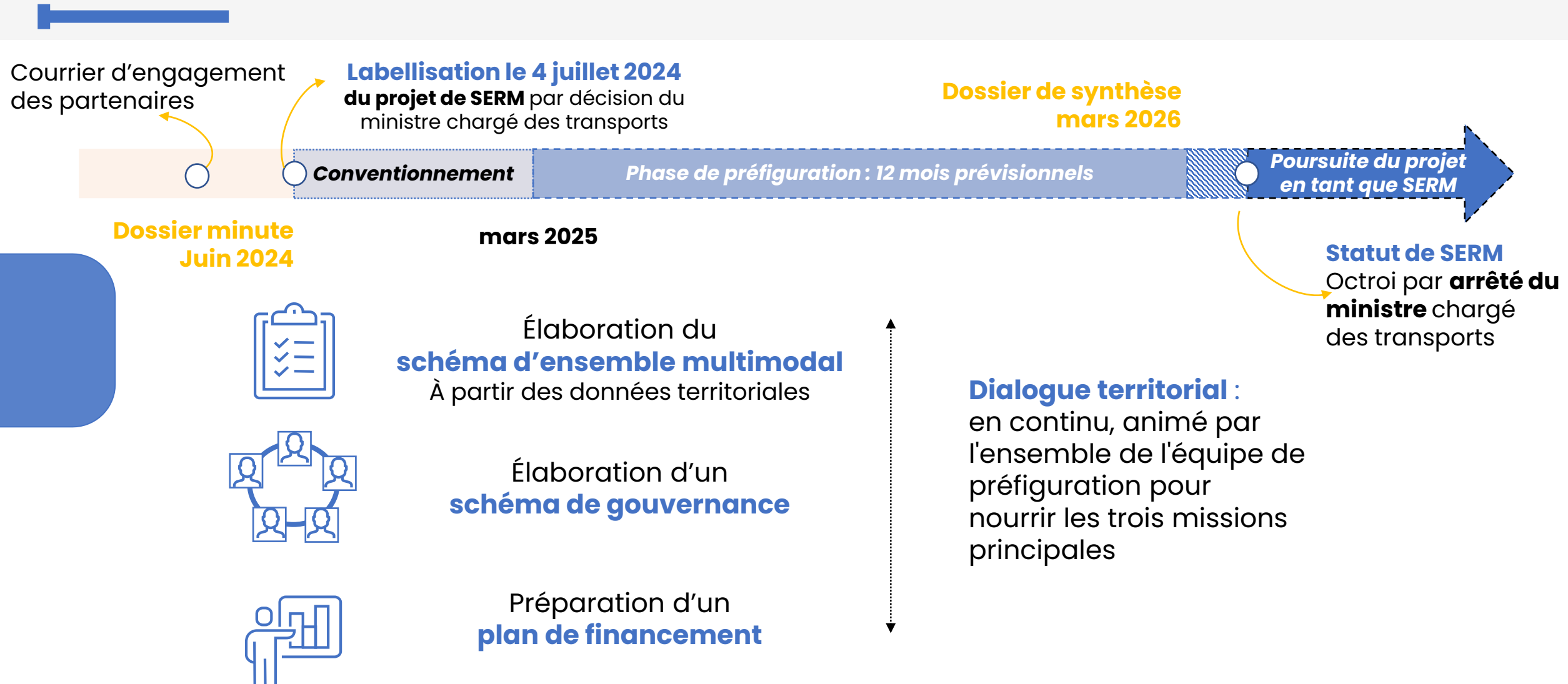
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie
- Favoriser une architecture complète des modes de transport – du piéton au ferroviaire – sans les opposer
- Simplifier le parcours de l'utilisateur : information, tarification, intermodalité
- Répondre aux problèmes de congestion
- Piloter des investissements cohérents et soutenables
- Une gouvernance pour un projet concerté
- Concevoir les réponses aux différents besoins de mobilité en fonction des aspirations des territoires

Périmètre stabilisé à l'issue des études de préfiguration



Les étapes prévisionnelles de la préfiguration

Une année pour converger et accélérer



Une ligne qui bénéficie d'un effort financier exceptionnel : depuis 2018, les investissements sont financés intégralement par la Région

Dernières opérations financées (2024)

- **travaux de régénération de la sous-station** d'alimentation électrique de Chedde, programmés en 2026 : 2,15M€
- **études de niveau projet** préparant la réalisation des travaux de régénération de la voie, programmés en 2028/2029 : 1,6M€
- études et travaux de déploiement de **balises de reconnaissance des nouvelles rames Z890** : 1.4 M€

Opérations soumises à délibération de la CP de juin 2025

- études Avant-Projet Projet concernant des ouvrages d'art, ouvrages en terre, sous-stations d'alimentation électrique et installation de signalisation pour 1,17 M€
- Travaux de régénération et de remplacement d'ouvrages d'art, d'installation de fourniture de traction électrique et d'amélioration de la signalisation en gare de Saint-Gervais pour 4,8M€

VALLÉE DE L'ARVE : PROJET DE MODERNISATION ST GERVAIS – LA ROCHE SUR FORON

OBJECTIF FONCTIONNEL DE L'OPÉRATION

- Améliorer la **qualité de service** avec une meilleure régularité et une meilleure information des voyageurs
- **Augmenter le nombre de trains en circulations** entre La Roche et St-Gervais pour permettre une offre en pointe de 2 trains/heure dans chaque sens, cadencée à la 1/2h.

CONSISTANCE DES TRAVAUX

- **Modernisation et automatisation de la signalisation**, 7 postes d'aiguillages passés en postes informatisés, passage en bloc automatique (à compteurs d'essieux), commande centralisée des installations, etc.
- Traitement de **points de croisement, installations de traction électrique**...
- Déploiement du **système GSM-R** (Global System for Mobile communications – Railways)
- Aménagement de **gares** (dont des ouvrages de franchissement à La-Roche-sur-Foron, Sallanches et Marignier)
- Travaux connexes (contraintes exportées) : **suppression de PN**, construction de PRA



PLANNING :

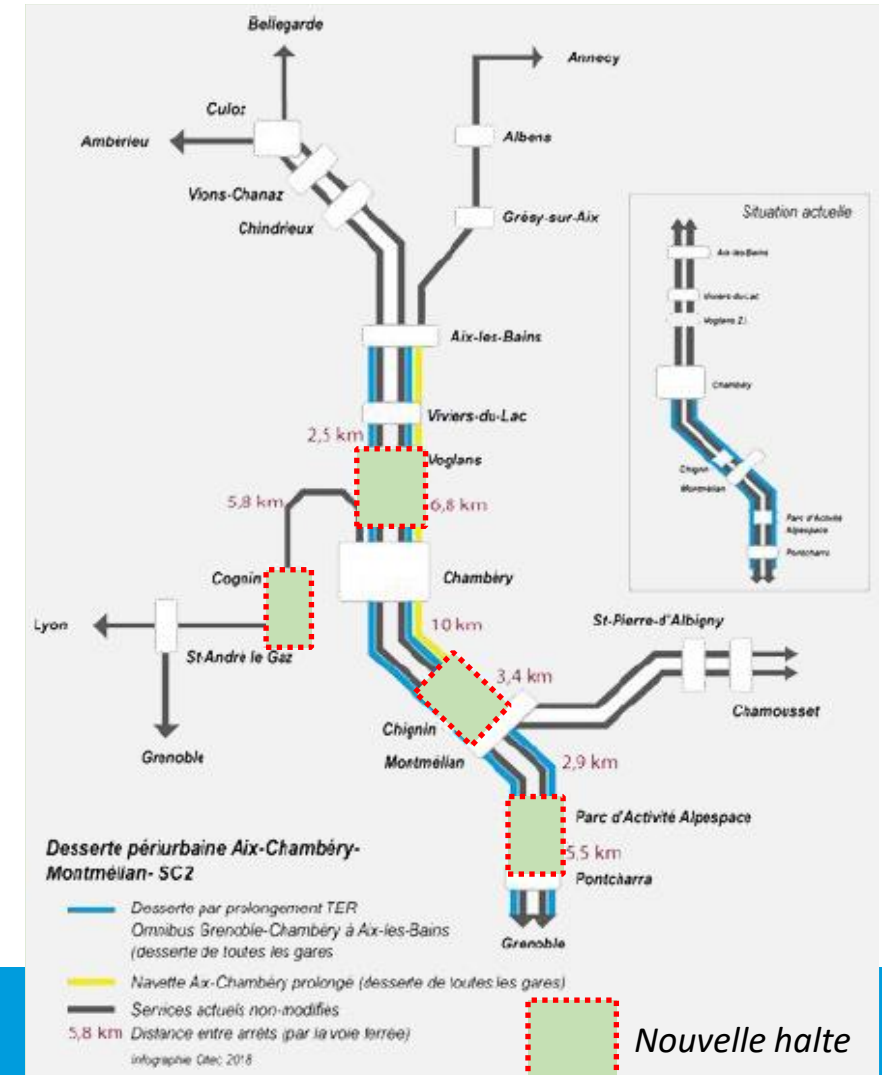
- Etudes d'Avant-Projet restituées en septembre 2022
- **Etudes de projet et de travaux anticipés en cours** (délibération du financement par la Région des études à hauteur de 4,3 M€ des 14 M€ à la CP de juin 2023)
- **Enquête publique** (modernisation de la ligne et traitement des passages à niveaux) prévue en 2026
- La **réalisation du projet** est envisagée à moyen terme : 2031-2032 (coupure travaux après les JOP)

Etudes amont pour le développement d'une offre TER sur le territoire de Métropole Savoie

Concept d'offre – SCOT Métropole Savoie

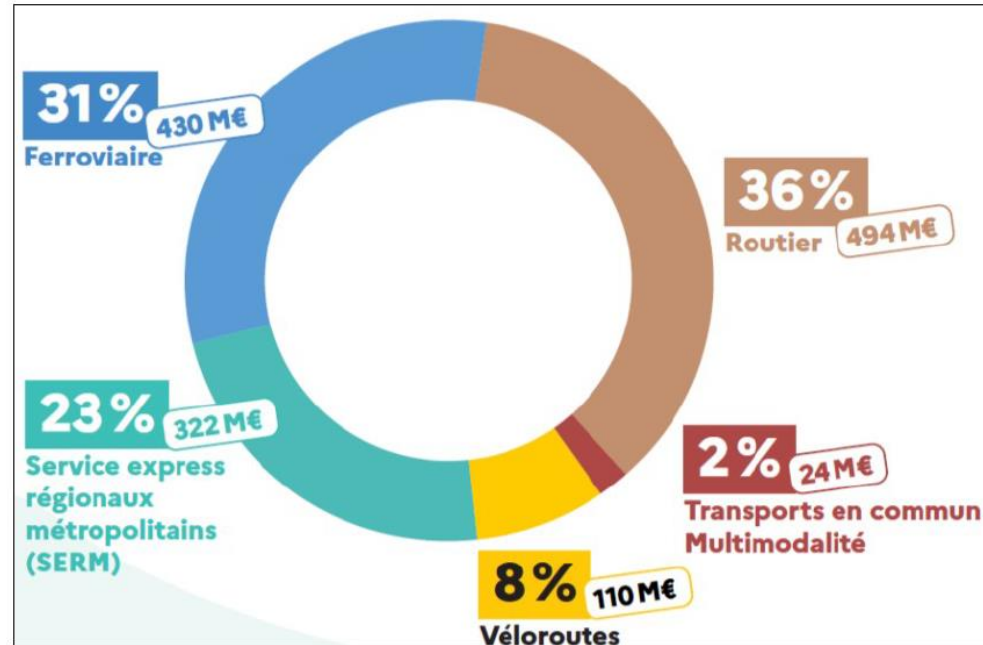
- **Objectif** : déployer un service de transport TER cadencé sur l'axe nord-sud de Métropole Savoie (entre Aix-les-Bains et Alpespace) ainsi que sur son axe est-ouest (en particulier à Cognin) en visant un cadencement au quart d'heure en heures de pointe et en intégrant la réouverture des haltes ferroviaires.
- **Pilotage** Région
- **Maitrise ouvrage** SNCF Réseau
- **Co- financeurs** : Etat, Département, Grand Chambéry, Grand Lacs, Cœur de Savoie
- **Partenaires associés** : SNCF Voyageurs, SNCF Gares & Connexions
- **Calendrier**
Réalisation des études : 2022-2025
Première étape de mise en œuvre envisagée en 2029.

Le résultat de ces études alimente le dossier de préfiguration du SERM de Chambéry



AVENANT MOBILITES DU CPER 2023-2027

- Une première enveloppe Etat/Région de 620 M€ portée à 697M€ chacun



- Maquette financière en voie de finalisation. Retours vers les territoires prévus cet été
- Projet d'avenant en cours transmis prochainement à la Région
- Lancement des procédures administratives en parallèle : évaluation environnementale restituée, l'avis l'AE, consultation du public et avis du CESER.
- Objectif de signature de l'avenant mobilités du CPER à l'automne 2025

Zoom sur le matériel ferroviaire : schéma directeur matériel lancé en 2024

3 Milliards € d'ici 2035 : modernisation et acquisitions

ACQUISITIONS (environ 1.6 Md €) :

De 2024 à 2027 : 36 nouvelles rames mises en circulation

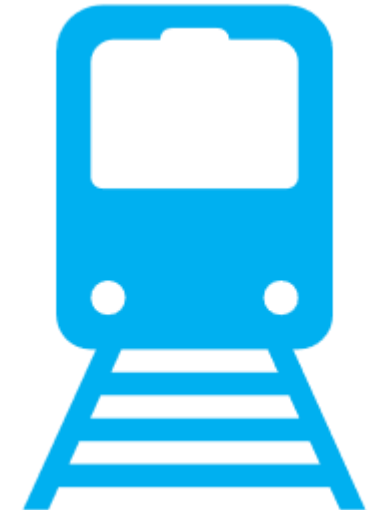
- 19 Regio2N + 10 commandés en mars 2025 pour assurer l'emport au droit des agglomérations
- 4 rames pour Saint-Gervais-Vallorcine en 2026
- 3 rames Regiolis à motorisation H2 en 2027 pour l'étoile de Clermont et Clermont-Lyon

De 2028 à 2035 : une centaine de rames

- Remplacement des Corail : environ 55 rames
- Renforcement de l'emport : gros porteurs et tram-train : environ 30 rames

ENTRETIEN ET MODERNISATION (environ 1.5 Md €) :

Opérations de maintenance des rames (1.3 Md€) et création de nouveaux ateliers (250 M€).



» Augmenter de 30% le nombre de rames à l'horizon 2035

- Acquérir directement ou indirectement environ 150 rames (TER et Léman Express), soit, en intégrant les radiations, 115 rames supplémentaires ; soit 30% de rames automoteurs en plus (de 383 à 498 rames)
- environ 60 000 places supplémentaires, en complément des 173 000 places assises + debout (normes constructeur)
- Enclencher la commande du remplacement des 84 rames X73500 pour une livraison entre 2036 et 2040

» Optimiser l'utilisation du parc disponible

- Faire circuler plus le parc existant : viser une hausse d'au moins 15% de l'utilisation du matériel. A titre d'illustration, sur l'étoile lyonnaise, on pourrait faire circuler 80 trains en plus par jour dès 2027, soit l'équivalent d'environ 35 000 places supplémentaires par jour
- Augmenter la disponibilité du parc par une optimisation des process de maintenance : 3% d'amélioration de la disponibilité sur le parc actuel correspond à environ 12 rames en plus (source : rapport Chambre Régionale des Comptes – janvier 2024)
- Achever, entre 2028 et 2031, le programme OPTER des opérations mi-vie AGC et TER2N PG, ce qui libérera 10 rames supplémentaires

» Renforcer notre capacité de maintenance pour améliorer la production

- 250 M€ pour moderniser et agrandir les ateliers de maintenance
- 1,3 Md€ pour rénover et entretenir le parc, avec notamment 171 rames « remises à neuf » pour 20 ans (rames rénovées entre 2024 et 2031)

5. Actualités services usagers

Lancement des tarifs multimodaux Région + Grand Annecy

- **Combiné TER + SIBRA** : Parcours TER depuis une gare de la Région vers le bassin d'Annecy + libre circulation sur le réseau SIBRA
 - Un seul titre, un seul acte d'achat, sur carte Oûra
 - Rabais attractif par rapport à l'achat séparé
 - 3 formules : **TER + SIBRA Tout Public Mensuel**, **TER + SIBRA –26 ans Mensuel**, et **TER + SIBRA Tout Public Annuel** (abonnement annuel à prélèvement mensuel, bassin pilote pour la Région)
 - *Exemple de prix pour un abonnement mensuel TER + SIBRA Tout Public Mensuel Rumilly <=> Annecy : 88,70€ / mois*
- **Intégral Annuel Grand Annecy** : abonnement couvrant l'ensemble des TC à l'intérieur du Grand Annecy
 - TER + SIBRA + Cars Région dans le périmètre du Grand Annecy, dans un seul titre et sur carte Oûra
 - Abonnement tout public annuel à prélèvement mensuel **47,60€ / mois**

Commercialisation automne 2025

CHALLENGE MOBILITÉ (15E ÉDITION) :

JEUDI 5 JUIN 2025

L'événement mobilité n°1 en Auvergne-Rhône-Alpes

Journée annuelle régionale de sensibilisation aux changements de comportements sur les déplacements, organisée sous forme d'un grand défi inter-employeurs : aller au travail autrement que seul dans sa voiture !

Ouvert à tous les établissements privés, publics, associatifs de la région. Ce sont les établissements qui s'inscrivent et mobilisent leurs salariés

Des résultats immédiats sur les habitudes de déplacement :
70 % de reports modaux durables après chaque Challenge !

Bilan de la 14^e édition (4 juin 2024) :

- 68 offres promotionnelles dans toute la région pour tester de nouveaux modes de déplacement
- 2 922 établissements inscrits
- 444 500 salariés sensibilisés
- 96 000 salariés participants
- 1 452 000 km réalisés en mode alternatif à la voiture individuelle
- 68 tonnes équivalent CO2 économisées

Au travail j'y vais autrement.

Challenge Mobilité!

avec  **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

**Jeudi
5 juin
2025**



PARTICIPEZ AU :
challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr

**Des offres promotionnelles sur de nombreux réseaux
de transport et de services de mobilité le 5 juin !**

Oùra, bien plus qu'une carte!

- Un **site Internet et une appli** pour faciliter vos déplacements sur ses 56 réseaux partenaires pour des trajets sans couture, qu'ils soient :
 - ☐ Tout près de chez vous
 - ☐ D'un bout à l'autre de la Région
- Depuis février 2025, des médias modernisés et plus ergonomiques, vous faisant bénéficier :
 - ☐ D'un calculateur d'itinéraires plus performant, avec des propositions plus variées et favorisant l'intermodalité
 - ☐ D'une boutique web et prochainement des achats possibles depuis l'appli Oùra
 - ☐ De l'intégration progressive des informations en temps réel (12 réseaux à date)
 - ☐ Des informations de tous les réseaux partenaires (plans des lignes, horaires)



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

oùra

Bien + qu'une carte !

Organisez vos trajets en **trains, cars, bus** via **le site** et **l'appli mobile**

- Calculs d'itinéraires
- Boutique
- Trafic en temps réel
- Horaires et plans des lignes

Rdv sur **Oura.com** ou téléchargez l'appli

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Co-financé par l'Union européenne

La Région vous transporte

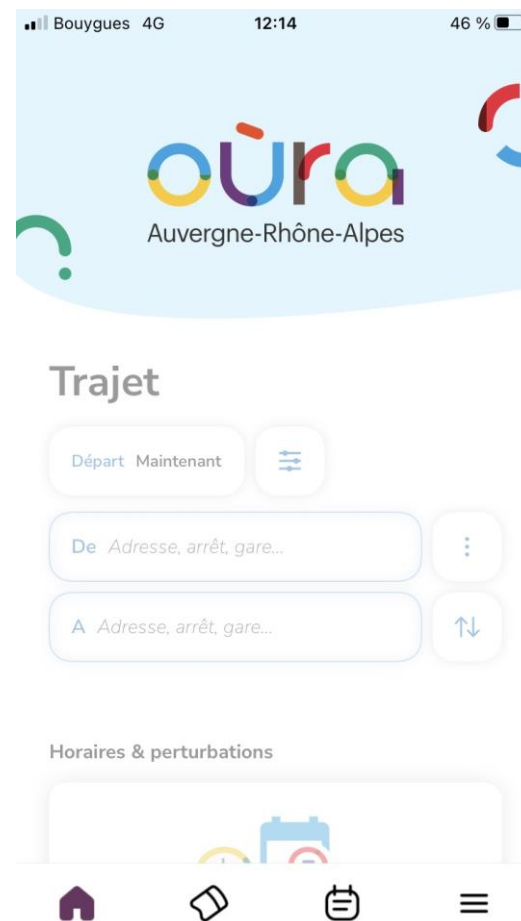
Des services enrichis dans les prochains mois

Des améliorations en continu sur l'information

voyageurs : intégration de Géovélo dans le calcul d'itinéraires, guidage externe marche / vélo depuis l'application ...

À la rentrée 2025, l'application Oûra proposera également de la vente en ligne de M-ticket sur les réseaux partenaires volontaires, dont les réseaux régionaux TER, Cars Région Express, Cars Région.

A partir de 2026, de nouveaux services de mobilité viendront enrichir l'information-voyageurs, et le rechargement de carte Oûra par Smartphone NFC seront proposés.





Merci